

2020

Rapport
d'activités



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Le mot de la **présidente**



La notion de programme partenarial inscrite dans l'ADN de nos agences est primordiale; c'est dans ce cadre que notre équipe pluridisciplinaire intervient dans un espace centre franc-comtois.

Il est très difficile de hiérarchiser les projets conduits en 2020 ; les échelles concernées et les sujets abordés sont tellement variés et reflètent bien la pluridisciplinarité de l'AUDAB. Certains travaux sont opérationnels, d'autres prospectifs ou concernent l'observation, mais tous accompagnent l'élu(e) dans sa décision. Les missions d'animation sont, elles aussi, intéressantes et de plus en plus plébiscitées, elles donnent du sens aux observatoires conduits par l'agence et permettent d'évaluer les politiques publiques et bien entendu de mieux appréhender le travail restant à accomplir.

Ainsi, l'AUDAB, en 2020, a engagé la mise en œuvre des orientations pluriannuelles de travail, articulées, comme vous le savez, autour de trois grands chapitres qui déterminent le sens de l'activité défini pour les années 2020-2022 :

1. L'intelligence territoriale et collective,
2. L'adaptation aux évolutions,
3. Le rayonnement, la dynamique des réseaux, la participation aux grands débats.

L'année 2020 a été une année de pleine activité et sans interruption pour l'AUDAB. Agile, dotée d'une capacité d'adaptation qui fait la force de l'agence d'urbanisme, l'AUDAB a traversé avec réussite la crise sanitaire mais au prix d'un investissement individuel et collectif exceptionnel pour ne pas décevoir ses membres adhérents. Ces derniers, et je tiens à les en remercier ici, ont à leur tour prouvé leur confiance en l'agence en la soutenant financièrement sans faillir.

L'agence est donc fière de s'investir au profit de ses membres et des nouveaux territoires, d'avoir gagné leur confiance en œuvrant activement à la planification, aux réflexions

d'aménagement du territoire, en portant les intérêts durables communs et l'harmonisation des politiques publiques, sans nier la spécificité de chaque territoire.

Les attentes des habitants, face aux adaptations, aux transitions, sont fortes, l'élu(e) est sollicité(e) de toute part, l'enjeu est grand! Nous avons collectivement à relever ces défis et l'agence d'urbanisme a toute sa place dans ces réflexions majeures. Il faut oser anticiper les prochaines évolutions, oser parler d'urbanisme de santé, oser évoquer la décroissance et ne pas forcément la vivre comme une fatalité, oser évoquer les friches, les temps de la ville et de nos vies, oser aménager autrement en explorant l'après-demain... Et bien sûr proposer des alternatives et de nouveaux modèles.

Notre implication au sein du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), en lien avec les trois autres agences de notre région Bourgogne-Franche-Comté, permet également de déployer une ingénierie territoriale collaborative, c'est primordial.

Cette année encore, notre investissement dans le réseau FNAU, dont je suis devenue Trésorière, a permis de contribuer à la notoriété des compétences de l'AUDAB et de mettre en lumière notre territoire. Analyser la portée des nouvelles lois, alerter et nourrir des expérimentations, les parlementaires, les institutions, partager les expériences, les dispositifs, nous enrichit et participe à faire connaître l'excellence de nos territoires.

À l'occasion de cette nouvelle édition de mon mandat, je souhaite adresser mes remerciements sincères à l'attention de tous ; salariés de l'AUDAB, élu(e)s, partenaires et personnalités, qui, ensemble, s'impliquent avec moi, avec conviction et application, pour des futurs heureux.

Catherine Barthelet,
présidente de l'AUDAB,
vice-présidente de Grand Besançon Métropole,
trésorière de la FNAU et maire de Pelousey.

Les instances de l'AUDAB

Tout au long de l'année, l'AUDAB organise différentes instances nécessaires à son fonctionnement.

Outre les quatre conseils d'administration organisés en février, juin, octobre et novembre, l'Assemblée générale a été réunie le 25 février à la salle polyvalente de la commune d'Amagney. Les membres de l'assemblée ont été accueillis par Dominique DUCASSE, 1^{er} adjoint et représentant à l'AUDAB. Cette instance a donné lieu à des échanges fructueux.

Une assemblée générale d'installation s'est, par ailleurs, déroulée le 7 octobre à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Besançon à la suite des élections municipales. Les nouveaux représentants ont été installés dans leur fonction à cette occasion et Madame Catherine BARTHELET a été reconduite dans ses fonctions de Présidente de l'AUDAB.

*Centre Diocésain,
Besançon.*

La vie d'agence

Durant cette année très particulière et dans le respect des différents protocoles sanitaires, l'AUDAB a mis un point d'honneur à maintenir le lien entre ses salariés et l'esprit d'équipe qui l'anime.

Ainsi, nous avons pu, au mois de septembre, organiser une réunion d'équipe au centre Diocésain à Besançon, la seule et unique en présentiel pour cette année 2020. Cela a été l'occasion pour l'ensemble de l'équipe de se retrouver et d'échanger sur l'activité, les projets en cours et à venir après des semaines de contact par écrans interposés.

L'équipe a par ailleurs pu participer aux différents ateliers de la 41^e rencontre des agences d'urbanisme, organisée par la FNAU, en visioconférence exceptionnellement.

*Assemblée générale
d'installation du
7 octobre 2020 à la
CCI de Besançon.*

Les **représentants** de l'**Assemblée générale**

au 31 décembre 2020



1^{er} collègue

Membres principaux

Grand Besançon Métropole

Catherine BARTHELET, Nathan SOURISSEAU,
Pascal ROUTHIER Lorine GAGLIOLLO, Sébastien
COUDRY, Gilbert GAVIGNET, Marcel FELT,
Patrick AYACHE, Laurence MULOT.

SMSCoT de l'agglomération bisontine

Jean-Paul MICHAUD, Yves GUYEN, Marie
ZEHAÏF, Michel JASSEY, Didier AUBRY.

Commune de Besançon

Aurélien LAROPPE, Anthony POULIN,
Nathalie BOUVET.

État

Patrick VAUTERIN, Arnaud BOURDOIS.

2^e collègue

Membres de droit

Département du Doubs

Jacqueline CUENOT-STALDER

Région Bourgogne-Franche-Comté

Saliha M'PIAYI

Communauté de communes Loue-Lison

Boris PIERRET

Communauté de communes du Val

Marnaysien

Jérémy RONDOT

Communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois

Guillaume BLONDEL

Communes adhérentes de l'aire urbaine de Besançon, hormis Besançon

Amagney - Valérie COURBET

Audeux - Laurence GAUTHIER

Les Auxons - Marie-Pierre MARQUIS

Avanne-Aveney - Joël GODARD

Beure - Michel PIDANCET

Bonnay - Jean-Philippe MILLE

Boussières - Christelle AMIOTTE

Braillans - Alain BLESSEMAILLE

La Bretennière - Gérald BONDI

Busy - Philippe SIMONIN

Byans-sur-Doubs - Ludovic PICOD

Chalèze - Patrick PERREY

Chalezeule - Christian MAGNIN-FEYSOT

Champagney - Olivier LEGAIN

Champoux - Annie VIENNET

Champvans-les-Moulins - Florent BAILLY

Châtillon-le-Duc - Catherine BOTTERON

Chaucenne - Agnès ALLIER

Chemaudin et Vaux - Emmanuel MAÎTRE

La Chevillotte - Timothé TROSSAT

Chevroz - Franck BERNARD

Dannemarie-sur-Crète - Martine LÉOTARD

Deluz - Fabrice TAILLARD

Devecey - Robert STAS

École-Valentin - Yves GUYEN

Fontain - Martine DONEY

François - Jean-Louis BAULIEU

Geneuille - Christophe ORUS-CATALAN

Gennes - Jean-Michel LHOMMÉE

Grandfontaine - Rachel JACQUEMAIN

Le Gratteris - Jean BOSIA

Larnod - Jean-Philippe DEVEVEY

Mamirolle - Dominique MAILLOT

Marchaux-Chaufontaine - Michel GROSJEAN

Mazerolles-le-Salin - Daniel PARIS

Mérey-Vieille - Philippe PERNOT

Miserey-Salines - Ada LEUCI

Montfaucon - Hervé TOURNOUX

Montferrand-le-Château - Lucie BERNARD

Morre - Hervé PONT

Nancray - Nathalie LANTENOIS

Noironte - Pascal MÉROT

Novillars - Bernard BOURDAIS

Osselle-Routelle - Éric BADET

Palise - Delphine MONTEL

Pelousey - Julien SUE

Pirey - Philippe DENOIX

Pouilley-les-Vignes - Nadine BURLAUD

Pugey - Franck LAIDIÉ

Rancenay - Nadine DUSSAUCY

Roche-lez-Beaupré - Thierry TISSOT

Saint-Vit - Pascal ROUTHIER

Saône - Christian MOREL

Serre-les-Sapins - Valérie BRIOT

Tallenay - Pierre HUOT-MARCHAND

Thise - Alain PILLOT

Thoraise - Jean-Paul MICHAUD

Torpes - Julie GILLET

Vaire - Patrick RACINE

La Vèze - Alice TONNIN

Velesmes-Essarts - Jean-Claude HEITMANN

Vieille - Dorine LEROY

Villars-Saint-Georges - Éric LAMBLA

Vorges-les-Pins - Guillaume DEVAUX

3^e collègue

Les membres adhérents après agrément dit « territoire élargi »

Commune de Gray

Jocelyne DEBELLEMANIÈRE

Pôle d'équilibre territorial et rural

(PETR) du Pays Graylois

Frédéric HENNING

Pôle d'équilibre territorial et rural

(PETR) du Pays Horloger

Franck VILLEMAIN

Pôle d'équilibre territorial et rural

(PETR) du Pays Lédonien

Claude BORCARD

Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs

En attente de nomination

Syndicat mixte du Pôle métropolitain

Centre Franche-Comté

Didier CHAUVIN

Communauté d'agglomération de

Vesoul

Christophe TARY

l'Espace communautaire Lons

Agglomération (ECLA JURA)

Hervé GUY

Communauté de communes du Val de

Morteau

Jean-Pierre FRIGO

4^e collègue

Membres adhérents après agrément dit « partenariat élargi »

Caisse des Dépôts et Consignations

François LAIGNEAU

Chambre interdépartementale

d'Agriculture du Doubs

Christian MOREL

Groupement des Bailleurs Sociaux du

Doubs

Isabelle MARQUES

Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le Traitement des déchets (SYBERT)

Jean-Marc BOUSSET

SPL Territoire 25

Bernard BLETTON

SNCF Réseau

Anne-Hélène MOUSNIER

ENEDIS

Emmanuel LADERRIÈRE

CROUS Besançon

Christine LE NOAN

Etablissement Public Foncier Doubs

Bourgogne-Franche-Comté (EPF)

Gérard GALLIOT

Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS) de Besançon

Sylvie WANLIN

Musée des Maisons comtoises de

Nancray

Pierre CONTOZ

Cessation d'adhésion en 2020

Commune de Lavans-lès-Saint-Claude



Le **sommaire**



Chapitre 1

L'intelligence territoriale et collective

Les outils de l'observation et de la connaissance

p.12

L'animation de la connaissance pour mieux anticiper

p.21

Chapitre 2

L'adaptation aux évolutions

La projection des transitions

p.30

La planification territoriale et l'urbanisme réglementaire

p.35

L'urbanisme de projet

p.45

Chapitre 3

Le rayonnement, la dynamique des réseaux, la participation aux grands débats

Les grands territoires et les espaces de solidarité

p.50

Les grands événements et les rencontres de proximité

p.52



1

L'intelligence territoriale et collective



p.12
Les outils de l'observation et de la connaissance

p.21
L'animation de la connaissance pour mieux anticiper

Les outils de l'observation et de la connaissance

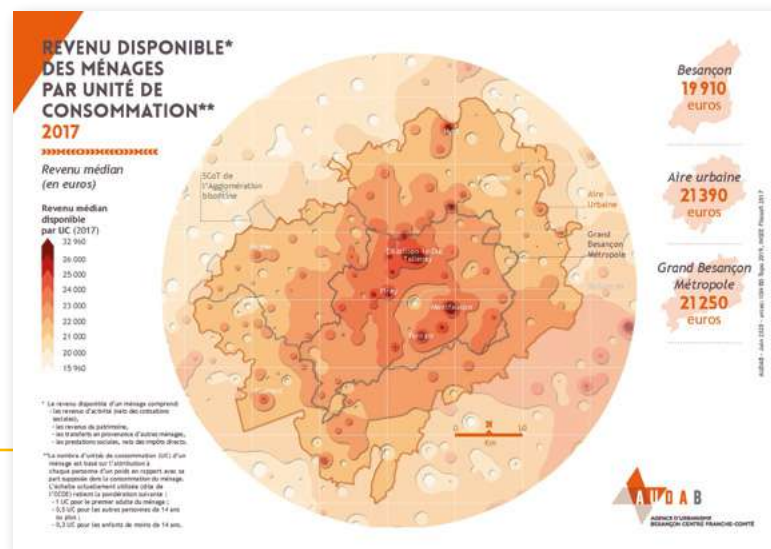
Les bases de données et le système d'information territorial au service de toutes les missions et les études de l'AUDAB

Dans le cadre de ses missions permanentes et transversales, l'AUDAB capitalise constamment des données cartographiques et statistiques dont l'objectif principal est d'alimenter les études internes. Ce système d'information constitue le socle d'un dispositif d'observation multi-échelle qui permet d'anticiper de manière stratégique les transformations territoriales et sociétales à venir. Au cours de l'année 2020, l'AUDAB a poursuivi son acquisition de nouvelles sources d'information et a diffusé des analyses à ses partenaires sous forme de notes prospectives et de chiffres clés.

La réalisation d'un atlas cartographique de l'aire d'attraction de Besançon

Cette ligne du programme de travail comporte plusieurs missions à court ou moyen terme.

La première a consisté à produire pour les nouveaux élus un porter à connaissance des territoires de proximité (ville de Besançon, Grand Besançon Métropole (GBM), aire urbaine, SCoT de l'agglomération



Première carte extraite de l'Atlas cartographique de l'aire d'attraction de Besançon.

bisontine) à la fois cartographique et statistique. Cette production est désormais disponible et ce, depuis le mois de mai.

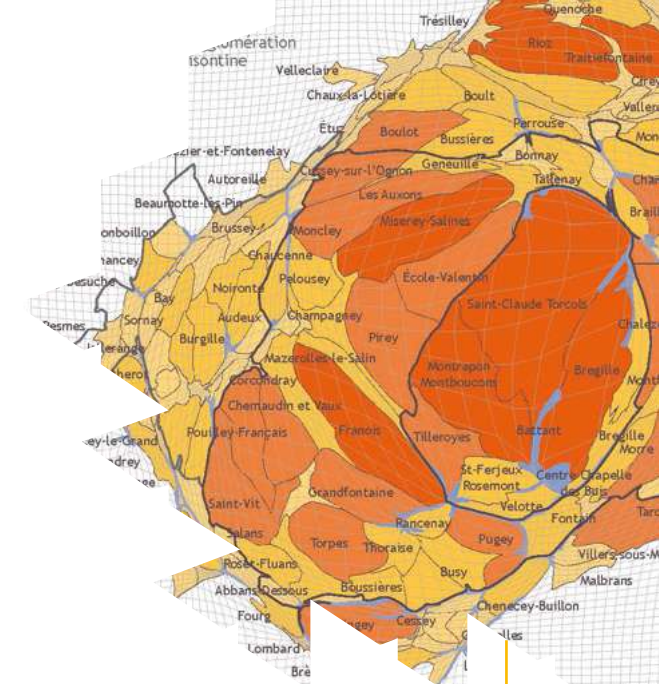
La seconde phase, prévue pour l'été 2021, est plus conséquente. Initialement intitulée « Atlas de l'aire urbaine de Besançon », cette phase cartographique s'adapte à l'actualisation des nouveaux périmètres INSEE et devient désormais « Atlas de l'aire d'attraction de Besançon ». Ce recueil cartographique se veut innovant tant du point de vue de ses illustrations que des analyses induites.

L'observatoire socio-urbain (OSU) de l'agglomération bisontine

Dans la poursuite des travaux de l'Observatoire Socio-Urbain (OSU), l'AUDAB a réactualisé les fiches quartiers qui alimentent l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Besançon. Ces fiches quartiers permettent de dresser un portrait social des 13 quartiers de la ville de Besançon.

Des « synthèses de quartier » ont été réalisées et permettent de compléter les fiches quartiers de l'ABS par une approche plus approfondie. Cet outil de veille et d'observation a pour vocation de développer une culture partagée à propos des questions socio-urbaines.

Pour aller plus loin, l'AUDAB souhaite compléter ces données en recueillant l'expertise d'habitants via le récit de leur quartier au



L'évolution de la population (2007-2017), carte extraite de l'Atlas de l'aire d'attraction de Besançon, détail, mai 2020.

quotidien. Elle a donc adapté une méthode de balade urbaine où les habitants guident les techniciens dans leur quartier pour leur en faire comprendre les usages, les fonctionnements internes et la manière dont ils se l'approprient. Les échanges issus de ces balades permettront d'affiner les analyses relatives au fonctionnement des quartiers. La démarche et les éléments recueillis pourront être capitalisés dans le cadre du renouvellement du Contrat de Ville qui arrive à échéance en 2022.

Avenue de l'Île de France, Planoise, Besançon.



Le Pack de connaissance territoriale



Le Pack de connaissance territoriale est un nouvel outil créé en 2020. Il se présente sous la forme d'une pochette regroupant un extrait de nos productions cartographiques et statistiques, diffusée auprès de nos membres en mai 2020.



Exemples de cartographies présentes dans ce pack ; carte de Grand Besançon Métropole et carte anamorphosée de l'évolution de la population de l'aire urbaine (2007-2017).

Le DICODAB, glossaire des sigles et acronymes, livret faisant partie du Pack de connaissance.



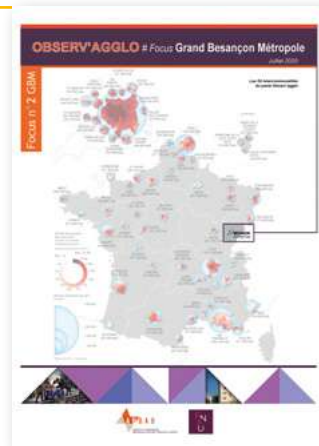
L'intégralité de ce pack est également disponible en version numérique sur notre site www.audab.org, page "Le pack info".

L'implication de l'AUDAB à la réalisation de l'Observ'agglomération nationale et à la déclinaison locale d'un Observ'agglomération focus bisontin

Initiée par la FNAU et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) (rejointes par France Urbaine pour cette édition), Observ'agglomération réunit autour d'un travail collaboratif plusieurs dizaines d'experts de l'observation issus des agences d'urbanisme françaises (dont l'AUDAB) et des grandes intercommunalités. Cette nouvelle édition publiée en juin 2019 a vu son panel de territoires observés étendu avec les 59 plus grandes agglomérations françaises dont Grand Besançon Métropole.

À l'instar du focus bisontin, une première lecture synthétique et schématique a été proposée afin de positionner Grand Besançon Métropole par rapport aux autres grandes agglomérations françaises. En juillet 2020, une analyse plus complète et détaillée est venue finaliser cette publication.

Observ'agglomération - Focus Grand Besançon Métropole, juillet 2020.

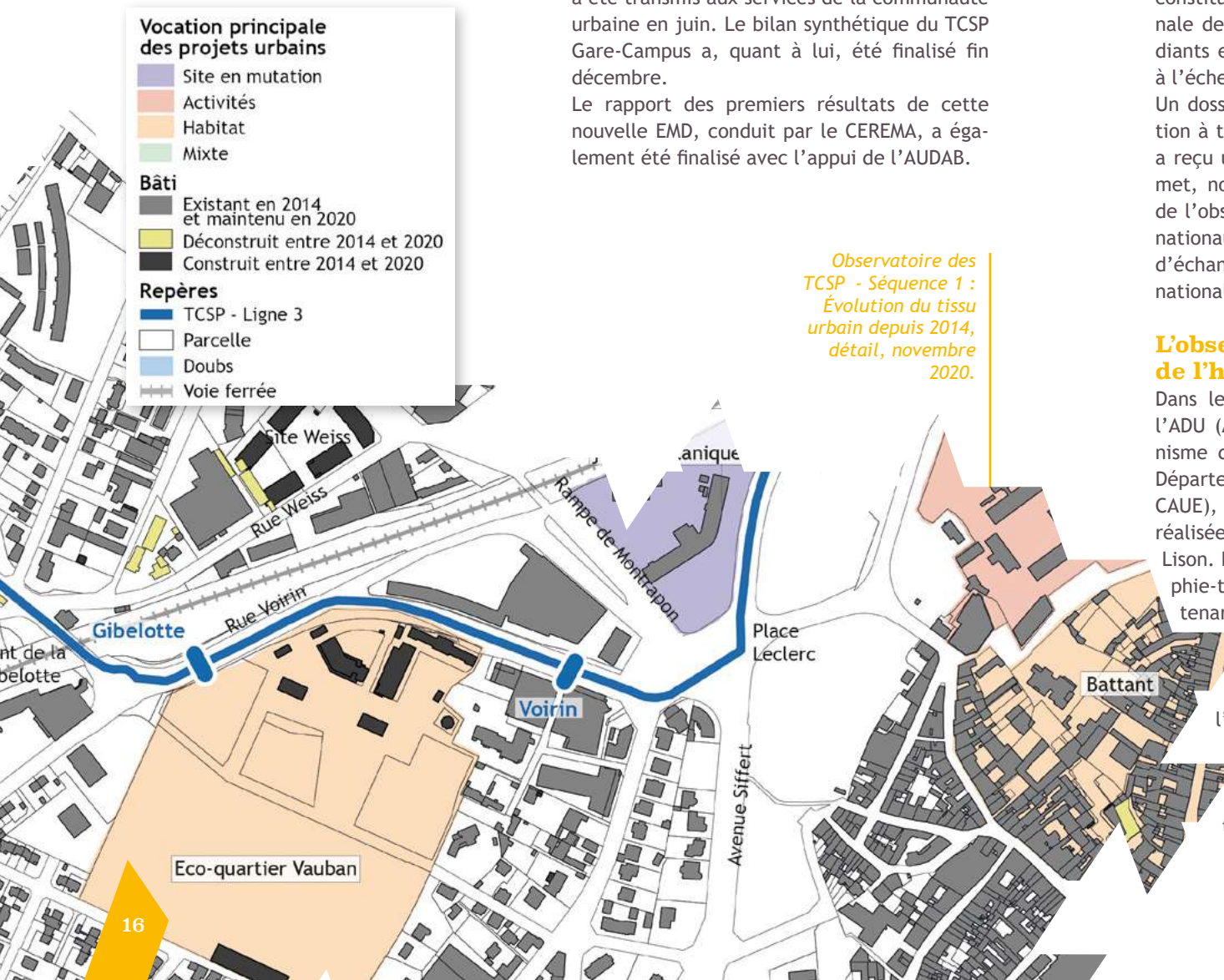


L'observatoire des mobilités

Après un important travail de compilation de données nouvelles issues de la récente enquête ménages déplacements (EMD) conduite à l'échelle du SCoT de l'agglomération bisontine, et d'analyses croisées avec le Département des mobilités de Grand Besançon Métropole, le bilan LOTI du tramway a été transmis aux services de la communauté urbaine en juin. Le bilan synthétique du TCSP Gare-Campus a, quant à lui, été finalisé fin décembre.

Le rapport des premiers résultats de cette nouvelle EMD, conduit par le CEREMA, a également été finalisé avec l'appui de l'AUDAB.

Observatoire des TCSP - Séquence 1 : Évolution du tissu urbain depuis 2014, détail, novembre 2020.



L'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants (OTLE) de l'aire urbaine de Besançon

L'AUDAB est positionnée comme cheville ouvrière de l'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants dans l'aire urbaine de Besançon, désormais aire d'attraction. L'AUDAB a organisé un comité technique (CoTech) en février réunissant les différentes parties prenantes de l'OTLE (GBM, CROUS, Action Logement, Département du Doubs, DREAL, DDT...).

Les résultats d'une première publication ont été présentés, ils proposent une photographie de l'offre et de la demande en logements pour les étudiants. Le CoTech a permis à l'AUDAB d'esquisser les différentes pistes envisagées pour poursuivre l'observation et approfondir la connaissance de ce sujet : organisation d'un COPIL, enquête qualitative auprès des étudiants, études thématiques... À la suite du CoTech, un questionnaire a été élaboré et a été mis en ligne à la fin de l'année 2020. Il permet d'interroger les étudiants quant à leurs recherches et attentes en logement.

Dans le cadre de la démarche nationale animée par la FNAU, l'AUDAB a participé à la constitution d'une base de données nationale de l'Observatoire du Logement des Étudiants en remontant les indicateurs collectés à l'échelle locale.

Un dossier de candidature pour une labélisation à trois ans a été déposé fin novembre et a reçu un avis positif. Cette labélisation permet, notamment, de bénéficier des données de l'observatoire national et des partenariats nationaux, et d'intégrer une communauté d'échanges et de mutualisation à l'échelle nationale.

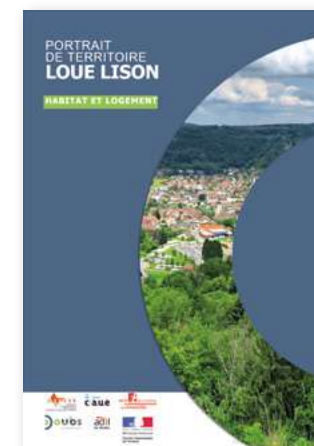
L'observatoire départemental de l'habitat (ODH) du Doubs

Dans le cadre d'un travail partenarial avec l'ADU (Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard) et la Maison Départementale de l'Habitat (ADIL 25 et CAUE), une première monographie-test a été réalisée concernant le territoire de Loue-Lison. Le contenu et la forme de la monographie-test ont évolué au fil des échanges partenariaux pour s'adapter aux demandes du

Conseil Départemental. La version finale a été validée en décembre 2020. D'une comparaison entre EPCI, l'échelle d'analyse s'est affinée pour évoluer vers des analyses communales au sein des EPCI. Six autres monographies, en cours de réalisation, seront finalisées en 2021.



Observatoire Territorial du Logement des Étudiants - État des lieux de l'offre et de la demande, mars 2020.



Portrait de territoire Loue Lison - Habitat et logement, décembre 2020.

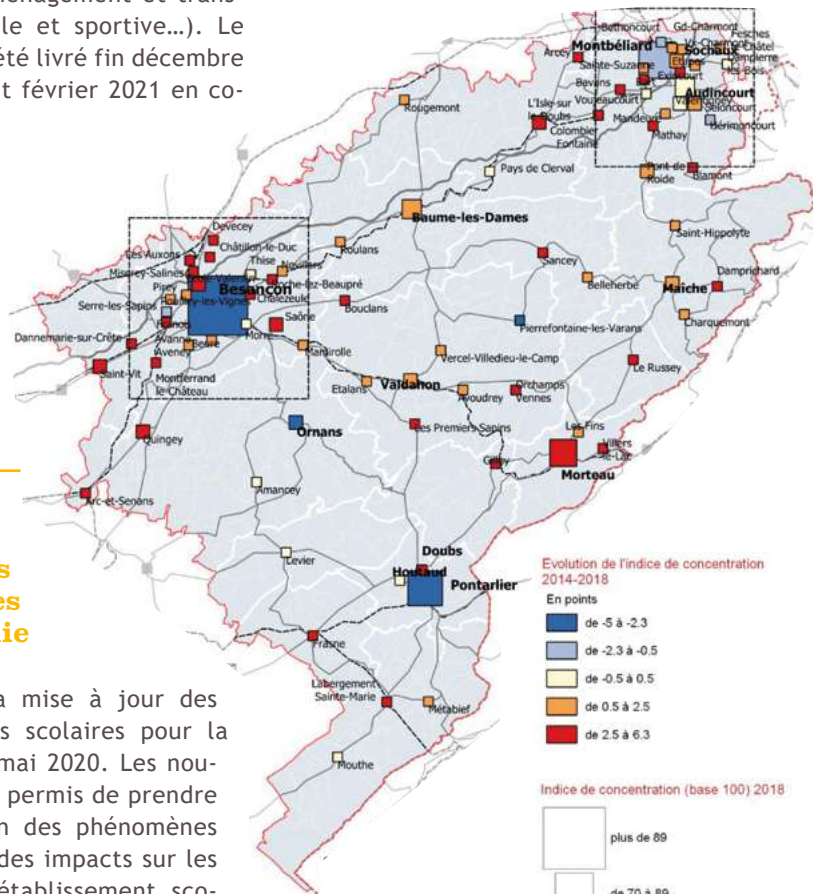
L'observatoire du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) du Doubs

Après le temps 0 produit en 2018, l'AUDAB et l'ADU ont réalisé cette année le temps 1 du tableau de bord du SDAASP, copiloté par l'État et le Département. Ce tableau de bord a pour vocation d'être un outil de suivi des objectifs du SDAASP en complément du suivi de la mise en œuvre du programme d'actions qui relève des compétences du Département (solidarités et cohésion territoriale, collèges, aménagement et transports, action culturelle et sportive...). Le contenu du temps 1 a été livré fin décembre et sera présenté début février 2021 en comité de pilotage.



Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public - Tableau de bord, temps 1, décembre 2020.

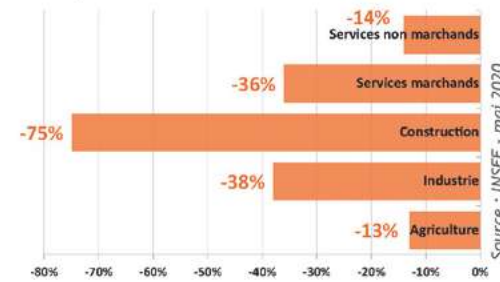
Armature en pôle de services - Évolution des indices de concentration d'équipements et de services, décembre 2020.



L'observation des effectifs scolaires et la démographie des jeunes

L'AUDAB a finalisé sa mise à jour des projections d'effectifs scolaires pour la ville de Besançon en mai 2020. Les nouveaux traitements ont permis de prendre en compte l'évolution des phénomènes socio-urbains qui ont des impacts sur les effectifs de chaque établissement scolaire. Ce travail de projection tient compte de multiples aspects tels que l'évolution démographique, le développement urbain et les migrations résidentielles... Pour mémoire, cette méthodologie avait été travaillée et proposée en partenariat avec la direction de l'éducation et de l'urbanisme en 2014. Le rapport d'étude réalisé en 2015 qui proposait des résultats pour les huit grands secteurs scolaires définis pour Besançon a ainsi été réactualisé.

L'estimation des pertes d'activités en période de confinement, extrait de la publication *Activité, emploi, chômage*.



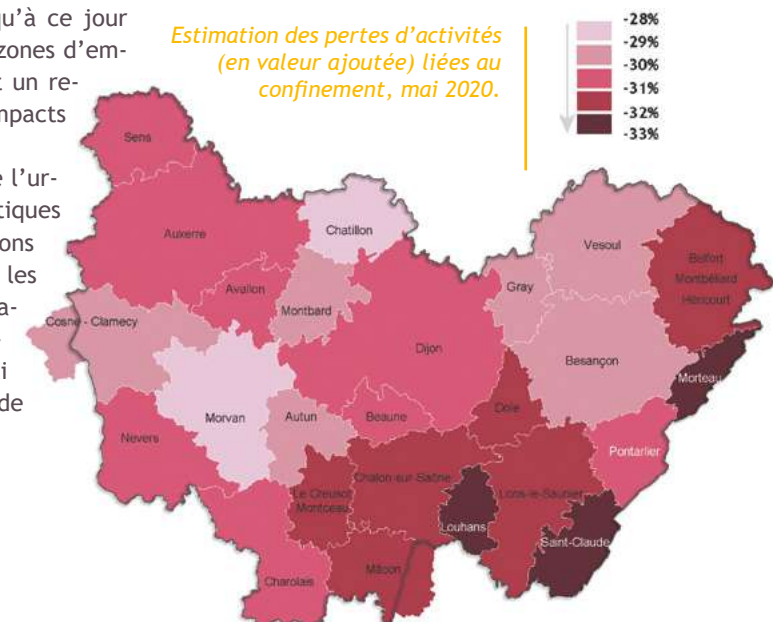
Mobilité post-Covid19 - Tendances, enjeux, leviers, août 2020.

Les publications thématiques de l'AUDAB et leur diffusion pour un porter à connaissance partenarial et public

Comme chaque année, l'AUDAB réalise des analyses afin de fournir à ses partenaires une vision actualisée des dynamiques et des enjeux dans les territoires d'intervention de l'agence. Une première analyse démographique a été produite en janvier concernant la population de l'aire urbaine de Besançon. Une deuxième, parue en mars, présente les dynamiques démographiques de l'aire urbaine de Dole. Une troisième publication, cette fois socio-économique, a été produite fin mai ; elle offre une analyse des liens existants entre la population active, le nombre de chômeurs et d'emplois en Bourgogne-Franche-Comté lors de la période 2006-2020. Ce focus, articulé de manière chronologique, retrace jusqu'à ce jour le cheminement économique des zones d'emploi de notre région en proposant un regard concernant les premiers impacts socio-économiques du Covid-19. La quatrième publication traite de l'urbanisme en lien avec les thématiques sport et santé. Elle pose les jalons d'un urbanisme du bien-être pour les habitants. La publication porte également un regard sur les spécificités de Besançon et les leviers qui peuvent être mis en œuvre afin de développer ce nouvel urbanisme.

La cinquième porte sur les tendances et enjeux de mobilité issus de la crise sanitaire. L'AUDAB a saisi l'opportunité de la mise à disposition de données permettant d'observer les évolutions de comportement de mobilité des individus pendant et après la période de confinement national (données fournies par Apple et Google). Elle dresse les perspectives et leviers d'actions pour les territoires face à ces constats ainsi qu'un focus concernant l'urbanisme tactique, remis sur le devant de la scène pendant cette période inédite. Enfin, l'agence a produit une dernière et sixième publication ciblée à propos du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Elle retrace les échanges et les réflexions produits à l'occasion du cycle d'ateliers organisé en 2020 par l'AUDAB à ce sujet.

Estimation des pertes d'activités (en valeur ajoutée) liées au confinement, mai 2020.



Le suivi de la zone franche urbaine (ZFU) de la ville de Besançon

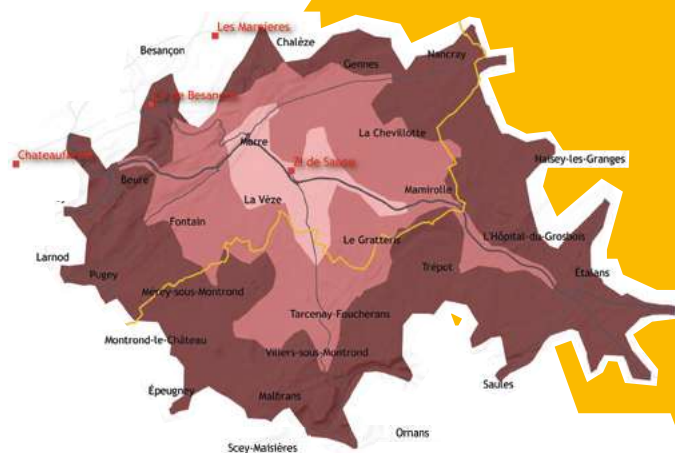
La mise en place du dispositif ZFU a bénéficié d'un suivi annuel indispensable à la mesure de son efficacité. L'AUDAB a accompagné Grand Besançon Métropole dans cette démarche en mettant à disposition son expertise en matière de traitement de données. La mesure et l'analyse de l'évolution de l'activité économique est venue compléter la connaissance du terrain acquise par GBM. Ce partage de connaissances a contribué à intégrer une vision précise et régulière de l'activité de la ZFU : évolution sectorielle et attractivité. Le bilan de l'année a été présenté en visio-conférence lors d'un comité de pilotage le 17 décembre 2020.

Les contributions à la connaissance dans le cadre de la politique de la ville

L'AUDAB continue d'accompagner Grand Besançon Métropole dans la mise en place de son évaluation du Contrat de Ville. Durant l'année 2020, l'agence a participé aux séances de travail dans le cadre de son évaluation à mi-parcours. L'OSU, outil de veille des disparités et fragilités socio-urbaines, pourra s'articuler au mieux avec de nouveaux besoins générés par le Contrat de Ville et apporter de la connaissance fine, notamment à travers la réalisation de balades urbaines dans les quartiers.



Les commerces de Grand Besançon Métropole - Temps d'accès aux commerces alimentaires - ZI de Sône, juin 2020.



La visualisation de la stratégie commerciale des secteurs de Grand Besançon Métropole

Grand Besançon Métropole travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie commerciale globale dans son territoire. La réflexion est menée pour établir les possibilités de développement dans les zones d'activités principales et opérer un rééquilibrage de l'offre commerciale. En coopération avec le service SIG de la communauté urbaine, l'AUDAB a constitué une base de données des commerces présents dans les zones d'activités de GBM. À travers une typologie précise des commerces (alimentaire, équipement de la maison, équipement de la personne...), différentes cartographies ont pu être produites pour dresser un état des lieux de l'offre commerciale. Cette étude a notamment permis de cibler les catégories surreprésentées (type alimentaire) et les catégories sous-représentées (type jardinerie).

Rue de Chalezeule, Les Clairs-Soleils, Besançon.



L'animation de la connaissance pour mieux anticiper

La ressource, le potentiel et la politique foncière ; vers un changement de modèle d'urbanisation et de consommation d'espace

Cette ligne regroupe plusieurs études et groupes de travail concernant la thématique du foncier.

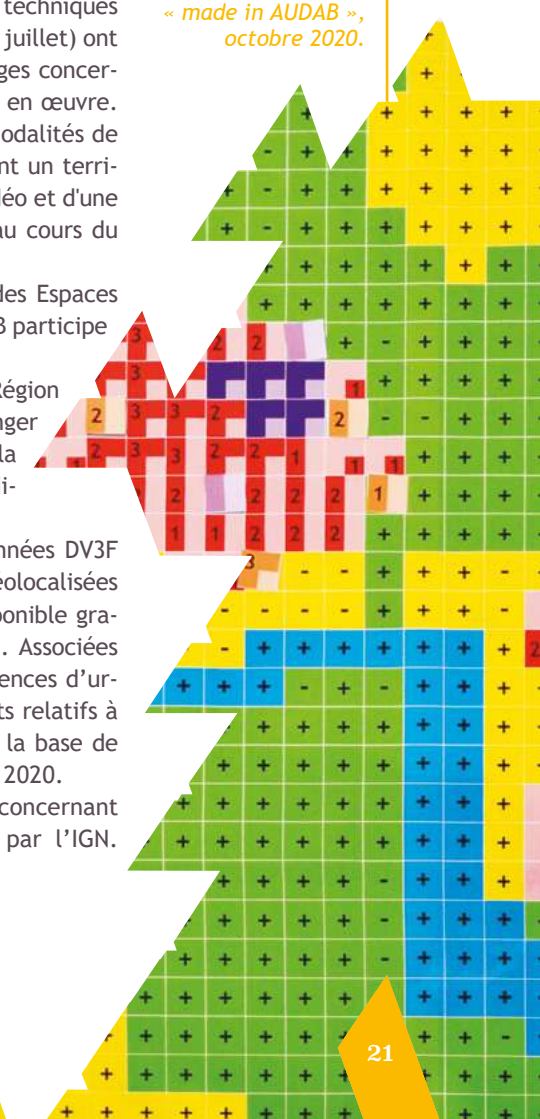
L'AUDAB a organisé en 2020 un cycle de trois ateliers concernant le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à destination de ses partenaires techniques en centre Franche-Comté. Les deux premiers ateliers (juin et juillet) ont été organisés en visio-conférence : ils ont permis des échanges concernant les bases du concept de ZAN, ses définitions et sa mise en œuvre. Le troisième atelier (en présentiel) proposait de tester les modalités de mise en œuvre du ZAN grâce à un jeu de plateau symbolisant un territoire fictif. Une restitution de ces échanges sous forme de vidéo et d'une publication sera disponible sur le site internet de l'AUDAB au cours du premier trimestre 2021.

Par ailleurs, le Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région (ROCER) poursuit ses réflexions, auxquelles l'AUDAB participe via les CoTech et différents groupes de travail :

- le groupe de travail ZAN (GT ZAN), coanimé par l'État, la Région et l'AUDAB, s'est réuni en août et en octobre pour échanger des informations concernant le cadrage réglementaire de la démarche et partager les réflexions et travaux initiés à diverses échelles ;
- le groupe de travail DVF (GT DVF), traite la base de données DV3F qui recense l'ensemble des transactions immobilières géolocalisées par parcelles cadastrales. Cette base de données est disponible gratuitement pour les ayants droit qui en font la demande. Associées au groupe de réflexion piloté par idéo BFC, les quatre agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté ont réalisé des tests relatifs à des panels d'indicateurs pour explorer les possibilités de la base de données. Quatre groupes de travail DVF se sont réunis en 2020.

Enfin, l'AUDAB participe également aux ateliers concernant l'OCS GE (occupation du sol à grande échelle) produits par l'IGN.

Détail du plateau du jeu ZAN, « made in AUDAB », octobre 2020.



C'est une base de données vectorielle, pour la description de la couverture et l'usage des sols des territoires, en cours d'élaboration pour toute la région Bourgogne-Franche-Comté. Plusieurs ateliers pilotés par Idéo BFC ont contribué à la définition d'une nomenclature adaptée aux particularités du territoire, tout en conservant un socle commun au niveau national. Les deux derniers ateliers avaient pour but d'échanger au sujet des indicateurs proposés par l'IGN, pour le suivi et l'évaluation des modes d'occupation du sol, selon les nouveaux enjeux territoriaux.

Le Pôle régional d'appui aux territoires (PRAT) et le réseau régional SCoT/PLUi (pilotage Région), ainsi que le Club PLUi (pilotage DREAL)

Le prochain événement du Club PLUi sera consacré aux questions de transitions et plus particulièrement à « l'aménagement : comment changer de modèle ? » en lien avec le Club « ÉcoQuartier ». Il aura lieu en 2021 dans un format qui reste à déterminer. Pour le définir, des entretiens ont été menés par la DREAL auprès des techniciens et élus de territoires engagés en PLUi en 2020.

Plusieurs CoTech ont été organisés en juin, septembre, octobre et décembre 2020 avec l'objectif de travailler en équipe restreinte à la mise en place du contenu et du format du futur événement et pour mener un cycle d'acculturation des futurs participants en diffusant des ressources, informations et outils préalablement à la prochaine journée du Club PLUi.

Le suivi régulier et la communication aux membres de l'AUDAB des études et des missions en cours : les 30/30 et le projet d'une lettre d'information trimestrielle

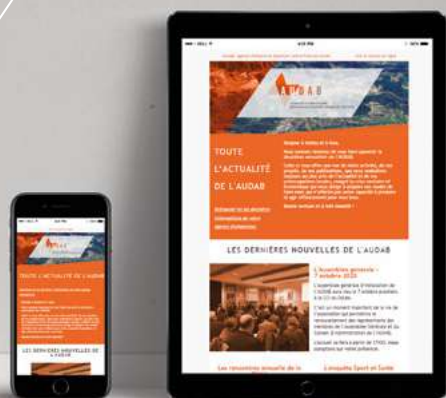
Les 30/30

L'AUDAB a organisé deux 30/30 (30 minutes de présentation et 30 minutes de questions et d'échanges) cette année : un premier relatif à la démarche Cœur de ville (qui a animé une partie des projets de l'agence en 2019) puis un second consacré à l'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants (OTLE) et plus précisément à l'état de l'offre et de la demande dans l'aire urbaine de Besançon.

La newsletter

Une lettre d'information trimestrielle a été mise en place cette année. Ce nouvel outil de communication nous a permis de tenir informés nos membres de la vie de l'agence, des dernières publications parues et des différents événements programmés à venir. Un premier numéro a été diffusé en juin, puis un deuxième en septembre ; un dernier numéro a été réalisé au mois de décembre puis communiqué en janvier 2021.

Aperçu de la Newsletter #2, octobre 2020.



Invitation aux Journées européennes du patrimoine à la grange Huguenet à Besançon, septembre 2020.

L'animation, la formation, le conseil et l'expertise permanente de l'AUDAB

La publication de la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités et ses modalités d'application dans les territoires a été - est encore - une source d'interrogations pour de nombreux partenaires de l'agence. Plusieurs interventions et notes ont été produites au cours de l'année pour faciliter la lecture et la mise en œuvre des nouvelles dispositions de cette loi complexe.

L'AUDAB est également intervenue auprès des communautés de communes du Val Marnaysien (CCVM) et de Loue Lison (CCLL) concernant le transfert de la compétence PLU en 2021. Ces interventions ont été l'occasion de présenter ce qu'est un PLUi, les modes de faire, son coût et les conséquences du transfert de la compétence.

L'AUDAB a participé aux journées européennes du patrimoine qui se sont tenues à la Grange Huguenet à Besançon le samedi 19 novembre. La présence de l'agence aux côtés des associations de la Maison de l'Environnement de Bourgogne-Franche-Comté a permis de mettre en lumière le rôle joué par la Grange Huguenet et son parc arboré au sein du quartier Montrapon à Besançon en tant qu'ilôt de fraîcheur, patrimoine identitaire, espace de nature en ville.

Le RDV annuel de la prospective – Atelier FNAU La forme des villes en 2040

L'atelier n°3 de la 41^e Rencontre FNAU en décembre a été un temps de restitution et d'échanges autour des réflexions menées lors des trois visio-ateliers préalables qui se sont déroulés entre septembre et octobre 2020. Pour ce faire, un groupe de travail d'une dizaine d'experts (architectes, urbanistes et géographes) a été constitué afin de réfléchir à la forme des villes en 2040 et ce, dans une perspective de futur heureux et dans une société française qui aura su pleinement réussir sa transition énergétique et où l'ensemble des territoires auront été décarbonnés et résilients. Les trois ateliers productifs ont représenté plus de six heures d'échanges et de réflexions pour près de deux cents propositions formulées.

En complément à la restitution de ces travaux, l'AUDAB a également enregistré un podcast d'une trentaine de minutes qui présente l'ensemble de la démarche et les résultats de l'atelier, émission initiée par la FNAU ainsi que l'agence de Brest (ADEUPa) et produite par la société Écran Sonore.

Enfin, l'ensemble de cette production AUDAB (récits, podcast et illustrations) sera valorisée courant 2021 dans une publication nationale de la revue Urbanisme.

Illustrations extraites de la planche synthèse de l'atelier : La forme des villes en 2040 - 41^e Rencontre des agences d'urbanisme, décembre 2020.



La forme des villes en 2040

41^e RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

EXPLORONS NOS FUTURS (HEUREUX)

ATELIER MENÉ PAR L'AUDAB : LA FORME DES VILLES EN 2040

Partant du postulat qu'en 2040 la société française - et par extension européenne - sera fortement décarbonée et résiliente, le thème de l'atelier a été défini sous l'angle de trois fonctions urbaines distinctes :

- Qu'en sera-t-il de la ville comme lieu de production de l'habitat ? Quid des types d'habitats et de l'acte d'habiter ?
- Qu'en sera-t-il de la ville hospitalière ? Quid des formes urbaines, des espaces publics et du vivre ensemble ?
- Qu'en sera-t-il de la ville comme partie intégrante d'un territoire / d'une biorégion à échelle humaine ? Quid des futurs systèmes territoriaux et de la notion d'« hinterland » ?

Cette illustration offre une approche synoptique de l'ensemble des réflexions et propositions émises par le groupe de travail lors de l'atelier qui s'est déroulé en 3 temps entre septembre et octobre de cette année.

Cercle #1
LA VILLE COMME LIEU DE PRODUCTION DE L'HABITAT

Cercle #2
LA VILLE HOSPITALIÈRE, À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

Cercle #3
LA VILLE PARTIE INTÉGRANTE D'UN TERRITOIRE À ÉCHELLE HUMAINE : LA BIORÉGION



Planche de synthèse réalisée à la suite des ateliers : La forme des villes en 2040, menés dans le cadre de la 41^e Rencontre des agences d'urbanisme de la FNAU, décembre 2020.

L'analyse des structures et des dynamiques spatiales des corridors territoriaux régionaux

L'AUDAB a poursuivi en 2020 les analyses concernant les corridors de mobilité ferroviaire de la région et contribué aux réflexions issues du volet ferroviaire du contrat de plan État-Région.

Ainsi, deux études ont été livrées en 2020 : d'une part, au cours du premier trimestre, l'analyse prospective de quatre sites potentiels pour l'implantation de haltes ferroviaires en Bourgogne-Franche-Comté, concernant les nœuds ferroviaires de Dijon et Besançon, et d'autre part, l'étude des dynamiques territoriales du corridor ferroviaire reliant Dijon à Is-sur-Tille.

Les études de vulnérabilité et de résilience des territoires, des équipements et des infrastructures face au changement climatique

Au cours de l'année 2020, SNCF Réseau a sollicité l'AUDAB pour mener une étude concernant le corridor ferroviaire Dijon-Besançon : si initialement ce travail portait sur la vulnérabilité et le degré de résilience de cette infrastructure dans le contexte du changement climatique, SNCF Réseau a souhaité faire évoluer l'étude de l'agence par l'analyse des impacts du tronçon ferroviaire sur son environnement au sens large. Un important travail de définition d'une méthodologie, adaptée aux besoins exprimés par SNCF Réseau, a été mené et une fiche projet a été formalisée en parallèle du renouvellement de la convention partenariale pluriannuelle.

La mise en œuvre de l'étude débutera en 2021.



Livret de la balade paysagère de Thoraïse du 19 septembre 2020.

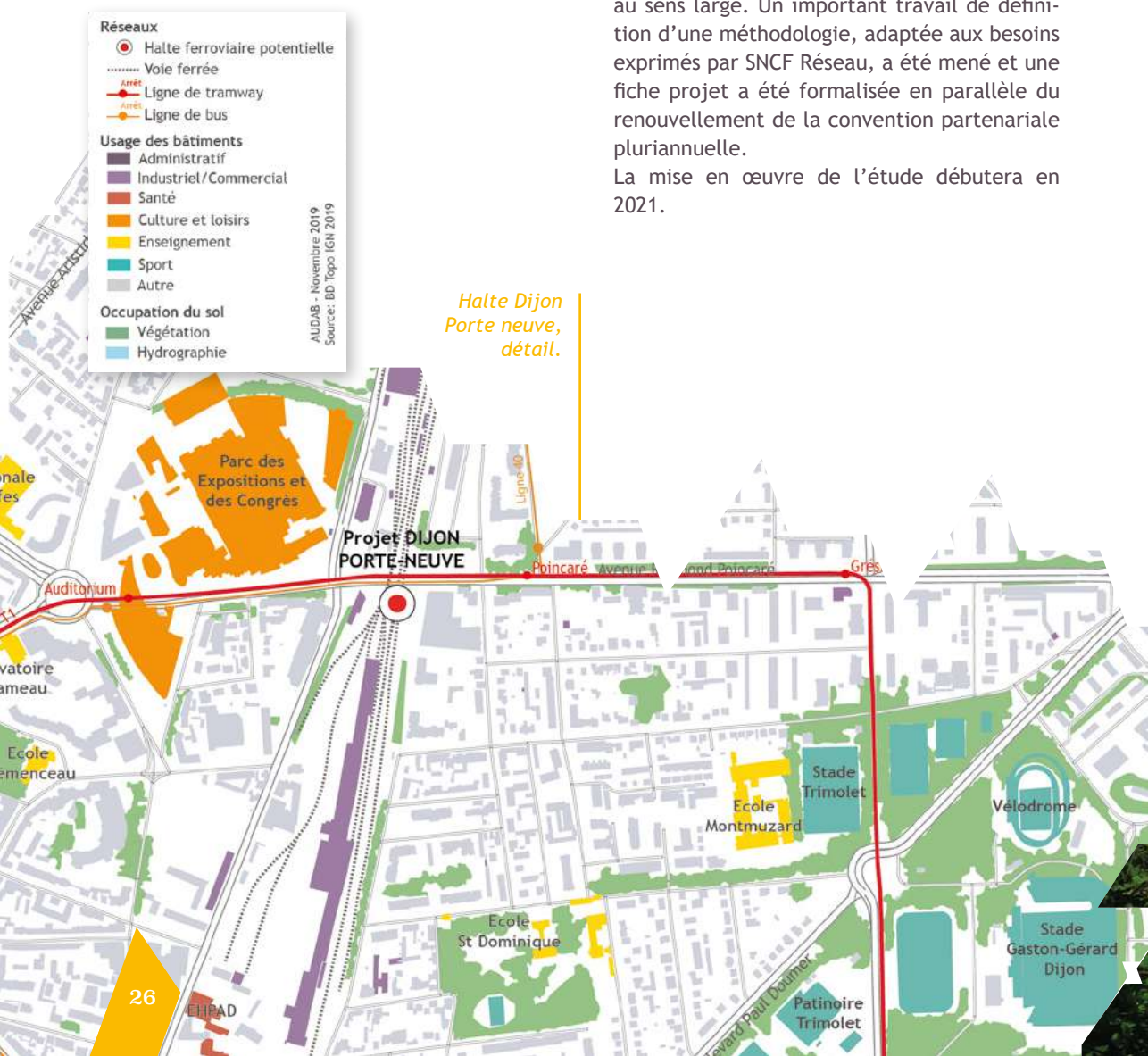
L'identification des situations de précarités énergétique et climatique des ménages

L'AUDAB a organisé plusieurs réunions avec la Direction de la Maîtrise de l'Énergie et le CCAS de Besançon afin de leur présenter les objectifs et les étapes de cette étude. En concertation avec ces acteurs, l'AUDAB a défini des indicateurs pour l'analyse des situations de précarités énergétique et climatique dans le territoire grand bisontin. Un premier volet concernant la précarité climatique des ménages a été lancé à partir des données de températures dont dispose l'agence. Cette étude se poursuivra donc en 2021 avec le volet dédié à la précarité énergétique.

L'animation de la charte paysagère de Grand Besançon Métropole

En 2020, la crise sanitaire a modifié l'organisation habituelle des balades paysagères animées par l'AUDAB chaque année. En concertation avec les services de l'État et le service environnement de Grand Besançon Métropole, les deux balades paysagères ont été maintenues et se sont tenues en septembre et octobre, en intégrant la mise en place d'un protocole sanitaire pour ces événements grand public. Elles ont permis de rassembler des participants sur les communes de Thoraïse et de Montferrand-le-Château et de découvrir leurs patrimoines botanique, géologique et culturel.

Les ruines du château de Montferrand-le-Château pendant la balade paysagère du 10 octobre 2020.





2

L'adaptation aux évolutions



p.30

La projection des transitions

p.35

La planification territoriale
et l'urbanisme réglementaire

p.45

L'urbanisme de projet

La projection des transitions



L'accompagnement à la mise en œuvre du projet de territoire de Grand Besançon Métropole (GBM)

Plusieurs travaux ont été menés cette année concernant le projet de territoire de Grand Besançon Métropole notamment au regard de la crise sanitaire, de la période électorale imbriquée et de l'installation du nouvel exécutif.

Le bilan à un an des actions du projet de territoire de GBM a été stabilisé au premier trimestre et présenté au comité de direction de la communauté urbaine. Plusieurs enjeux sont ressortis de ce travail pour le prochain mandat. En parallèle, l'agence a alimenté les réflexions au sujet de l'attractivité du territoire - appuyées par la poursuite de l'étude pilotée par la Direction Stratégie et Territoire.

À partir du mois de mars, la situation sanitaire a bouleversé logiquement les réflexions et process de mise en œuvre du projet de territoire validés au premier trimestre. L'AUDAB et GBM ont mené une réflexion à propos de la prise en compte et des impacts de cette nouvelle situation pour le territoire et ses différentes politiques publiques.

L'installation des nouveaux élus a initié une importante démarche de définition méthodologique et de production de feuilles de routes pour

la nouvelle gouvernance au cours du second semestre. Ces premières versions de feuilles de route ont été construites au regard du projet de territoire et des schémas adoptés et leur alimentation s'est poursuivie avec les élus et services de la collectivité. Des séances d'arbitrages en commissions restreintes ont finalisé la première étape de ce travail. En parallèle, la construction d'une méthodologie d'actualisation du projet de territoire a débuté.

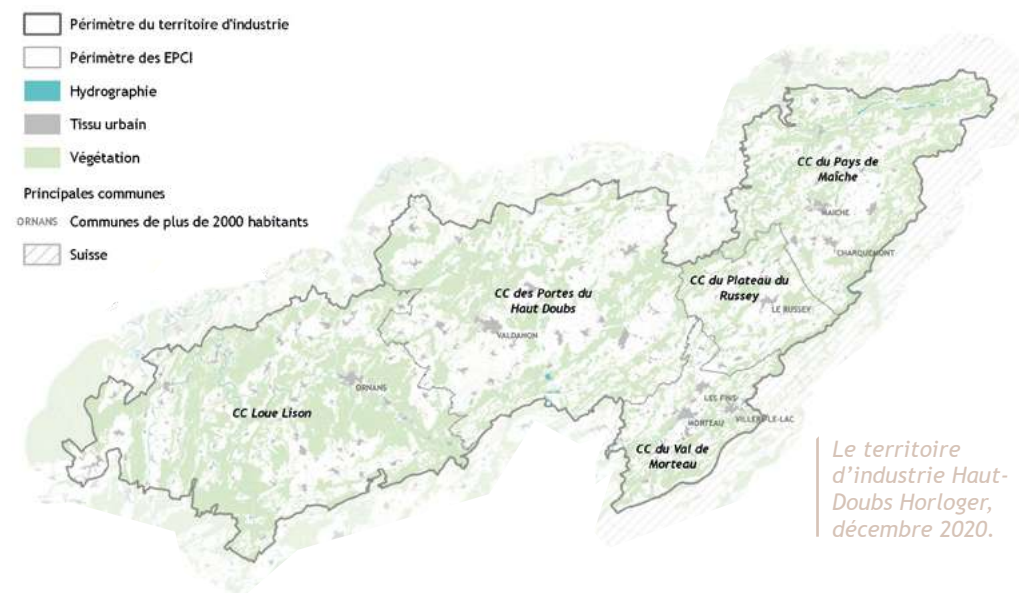
Concernant la démarche de dialogue inter schémas (rapprochement entre les différents documents de planification ou programmatiques thématiques du territoire) initiée en 2019, plusieurs réunions se sont tenues. Un renforcement de cette démarche est attendu par la nouvelle gouvernance (une élue a été mandatée sur le sujet) et plusieurs propositions méthodologiques sont en cours de coconstruction avec la Direction Stratégie et Territoire de GBM. Un groupe de réflexion interne à l'AUDAB a également été créé.

L'étude stratégique « territoire d'industrie »

Renouvellement du comité de pilotage, confinement et délais de conventionnement avec la Région ont considérablement freiné le lancement de l'étude. L'année 2020 aura tout de même été consacrée à une veille permanente de la situation économique locale comme nationale, mais surtout à l'élaboration d'un projet de diagnostic territorial. Ce dernier brosse le portrait des cinq EPCI du territoire d'industrie, qui méconnaissent certaines connexions et complémentarités socio-économiques existantes entre eux et avec les territoires voisins. L'analyse des dynamiques industrielles, dressée dans le diagnostic, sera consolidée en 2021 par des données de terrain que l'AUDAB collectera en allant à la rencontre des chefs d'entreprise du territoire.

Cette étape préfigure l'identification d'orientations stratégiques et d'actions concrètes à mettre en œuvre localement pour redynamiser structurellement l'activité industrielle présente et pour accompagner la réindustrialisation « bas carbone » du territoire dans un contexte de crise économique. L'AUDAB accompagnera les collectivités engagées dans cette démarche tout au long du processus.

Vue aérienne de la vallée du Doubs, Novillars au premier plan.



Le territoire d'industrie Haut-Doubs Horloger, décembre 2020.

Les politiques et les stratégies du logement et du relogement

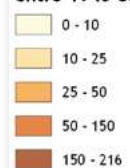
Durant le premier trimestre 2020, l'AUDAB a réalisé une étude au sujet des besoins des ménages liés au PNRU. Cette étude, finalisée en février 2020, a été présentée au Service Habitat et aux bailleurs au mois de mars. Elle permet d'estimer le nombre de logements et les typologies nécessaires pour répondre aux besoins du relogement tout au long du plan de rénovation urbaine (jusqu'en 2024). Elle met en lumière le manque de petites typologies (T1 et T2) à très bas coûts ainsi que le manque d'habitat spécifique correspondant notamment aux besoins des ménages et familles nombreuses.

L'AUDAB a ensuite réalisé l'évaluation finale du PLH 2013-2018. Celle-ci comporte une approche statistique, budgétaire et intègre des dires d'experts. Elle délivre un bilan concernant la production de logements durant les années d'exercice, concernant les logements conventionnés puis analyse le PLH au regard des différents caps fixés dans l'ensemble des fiches actions. Cette évaluation permet de mettre en lumière les enjeux primordiaux de la révision du PLH. Des temps d'échanges avec le bureau d'études en charge de la révision et le service Habitat de GBM ont également été animés.



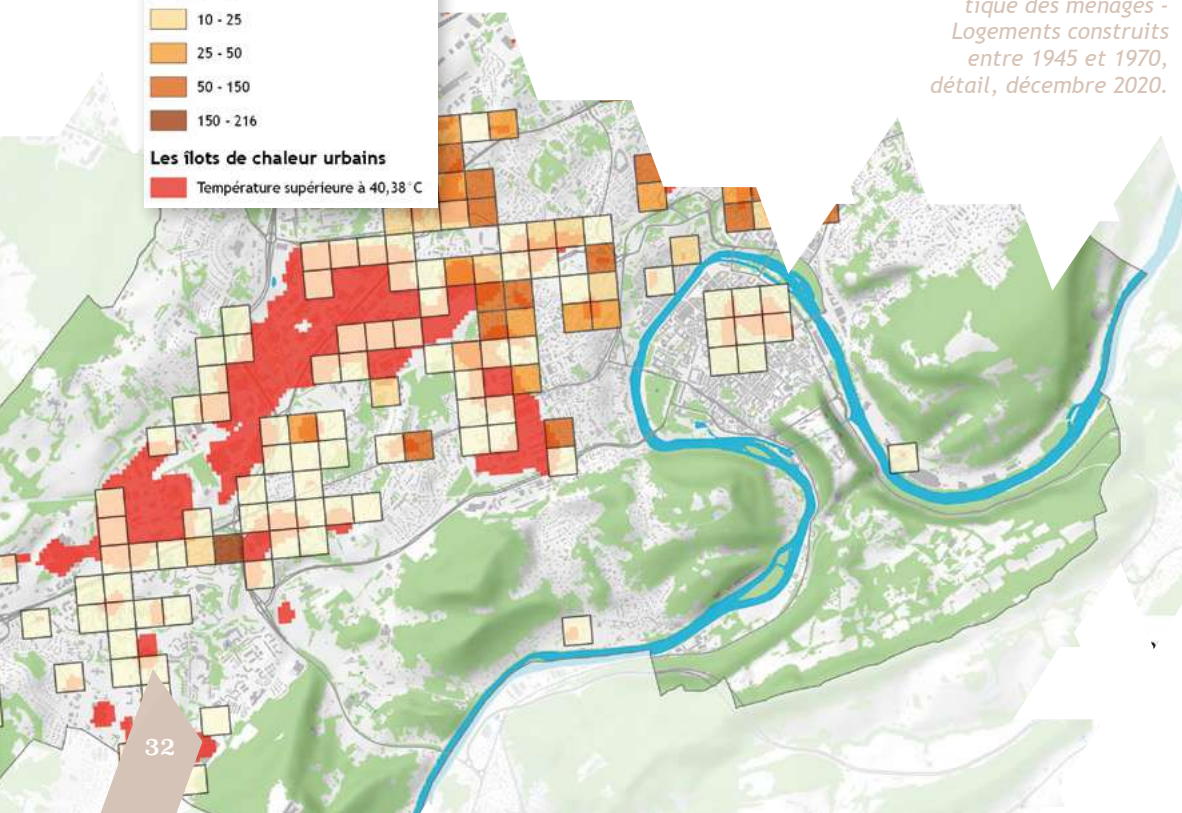
Évaluation finale du Programme Local de l'Habitat de Grand Besançon Métropole - 2013-2019, novembre 2020.

Nombre de logements construits entre 1945 et 1970



Les îlots de chaleur urbains

Température supérieure à 40,38° C



Ville de Besançon, la précarité climatique des ménages - Logements construits entre 1945 et 1970, détail, décembre 2020.

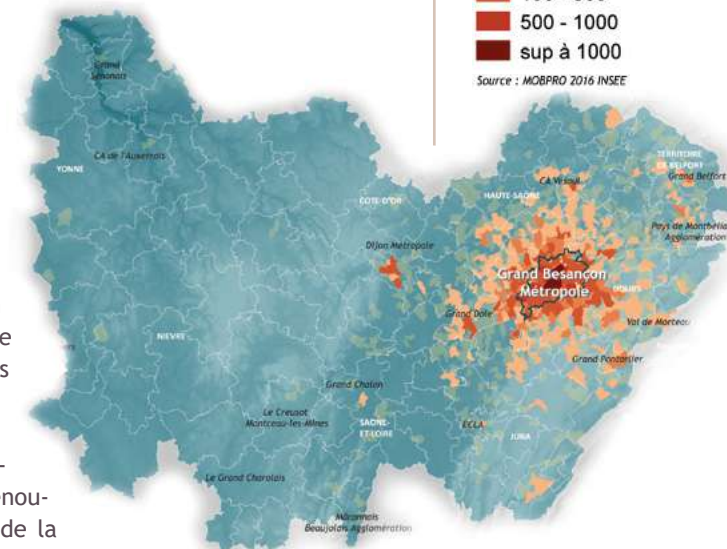
Les politiques et les stratégies en matière de mobilités et de transports

Le début d'année 2020 a vu la publication d'une nouvelle loi structurante concernant les mobilités, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), ouvrant de multiples réflexions au sein des territoires.

Un accompagnement à l'application de la LOM (construction des bassins de mobilité, renouvellement de la gouvernance de la mobilité...) a été mené avec la production de notes notamment.

L'AUDAB a accompagné Grand Besançon Métropole dans le démarrage de la démarche de révision de son Plan de Mobilité (PDM, ex-PDU). Un état d'avancement des actions du PDU de 2015 a été finalisé en juin pour son appropriation par le nouvel exécutif. Par ailleurs, l'AUDAB a contribué à la rédaction du cahier des charges du futur PDM et la procédure de marché public a été lancée par GBM avant l'été. Le travail avec le prestataire sélectionné a débuté au cours du dernier trimestre avec notamment la sélection et la transmission de données nécessaires au diagnostic. Plusieurs points méthodologiques ont été conduits pour préparer l'année 2021, année centrale de la révision à laquelle l'AUDAB sera étroitement associée.

Grand Besançon Métropole - Flux domicile-travail à destination de Besançon, septembre 2020.



Nombre de navetteurs
 Inf. à 10
 10 - 50
 50 - 100
 100 - 500
 500 - 1000
 sup à 1000
 Source : MOBPRO 2016 INSEE

La poursuite des études des entrées de ville du Pays Horloger

Dans la continuité de l'analyse des entrées de ville du Pays Horloger amorcée depuis plusieurs années, l'AUDAB, en binôme avec le CAUE 25, a initié en 2018 l'étude des entrées de Maîche et du Russey ainsi que la réalisation d'un guide de bonnes pratiques compilant des fiches actions à propos de la préservation des paysages, de la qualité architecturale des bâtiments, de l'aménagement qualitatif des espaces publics... L'analyse des deux entrées de ville sera finalisée et le guide a été alimenté début 2021. L'analyse des entrées de Morteau/Les Fins sera élaborée courant 2021.

Requalification de la place du calvaire, entrée nord du Russey (photomontage).



L'appui aux politiques environnementales, énergétiques et climatiques locales

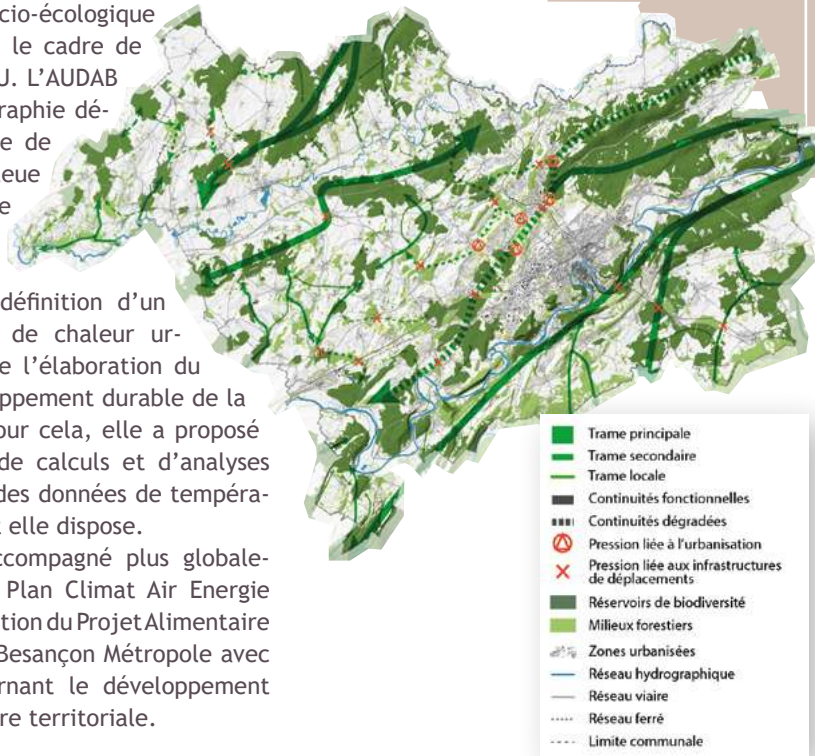
L'AUDAB a participé activement à différents projets portés par ses partenaires membres. En début d'année, elle a présenté son travail d'identification d'une Trame verte et bleue (TVB) socio-écologique pour Besançon, dans le cadre de la révision de son PLU. L'AUDAB a produit une cartographie détaillée et synthétique de la trame verte et bleue bisontine, sur la base de ses travaux.

L'agence a également réfléchi à la définition d'un indicateur des îlots de chaleur urbains en prévision de l'élaboration du rapport sur le développement durable de la ville de Besançon. Pour cela, elle a proposé plusieurs méthodes de calculs et d'analyses statistiques à partir des données de températures de surface dont elle dispose. Elle a également accompagné plus globalement la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial et l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial de Grand Besançon Métropole avec une réflexion concernant le développement d'une Toile alimentaire territoriale.

La stratégie d'adaptation de la ville de Besançon au changement climatique

En 2020, l'AUDAB a élaboré un document de communication à destination de la nouvelle équipe municipale concernant la stratégie d'adaptation au changement climatique de la ville de Besançon. Ce document dresse un état des lieux des connaissances et des travaux menés au niveau local concernant les enjeux de l'adaptation au changement climatique, notamment vis-à-vis des îlots de chaleur urbains, ainsi que les perspectives d'actions à mener.

La Trame verte et bleue du SCoT de l'agglomération bisontine - Les milieux forestiers, synthèse, octobre 2020.



Détail de la carte des îlots de chaleur urbains de Besançon.

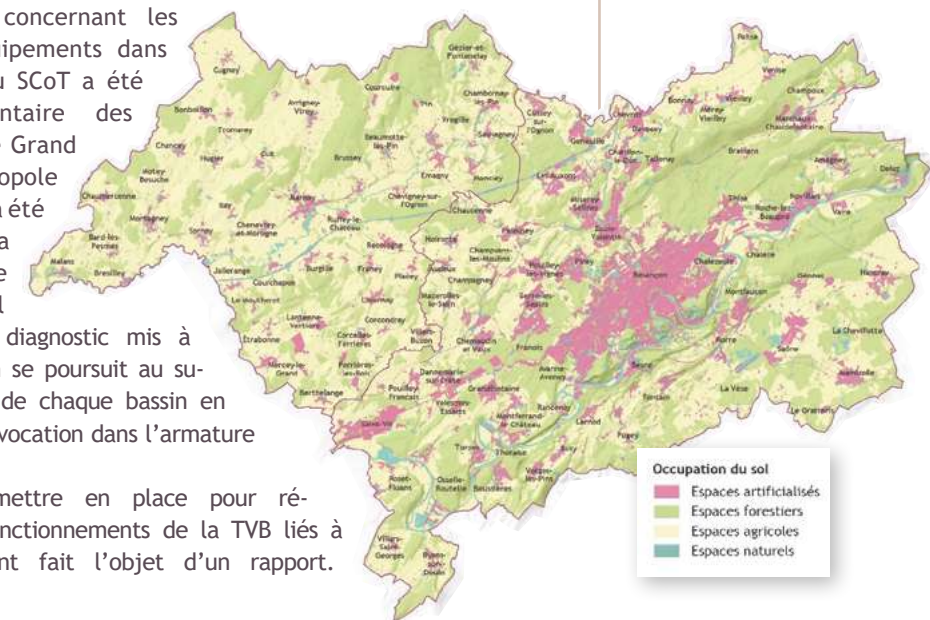
La planification territoriale et l'urbanisme réglementaire

La poursuite de la révision du SCoT de l'agglomération bisontine

L'AUDAB a réalisé plusieurs études thématiques dans le cadre de la révision du SCoT de l'agglomération bisontine :

- L'étude du potentiel de mutation et de densification du territoire du SCoT de l'agglomération bisontine a été rendue.
- L'AUDAB a compilé des données disponibles concernant l'ensemble des secteurs : TVB, valeur économique et agronomique des terres, potentiel de densification et mutation, zones à urbaniser encore disponibles... Cette cartographie confrontée aux besoins liés au développement du secteur permettra de révéler les points d'arbitrages du futur projet.
- Pour compléter cette cartographie d'analyse, un atlas des zones d'activités économiques (ZAE) a été réalisé, de manière conjointe avec la Direction Économie de GBM. Cet atlas permet d'inventorier les zones selon leur aménagement, leur vocation et de révéler les zones qui sont encore au stade de projet. L'atlas comprend également les sites économiques, hors ZAE. En complément de cet atlas, l'analyse de l'artificialisation liée à l'activité a été étudiée à partir des données du Mode d'occupation du sol (MOS).
- Une réflexion concernant les besoins en équipements dans le périmètre du SCoT a été initiée. L'inventaire des équipements de Grand Besançon Métropole réalisé en 2019 a été complété pour la communauté de communes du Val Marnaysien. Le diagnostic mis à jour, la réflexion se poursuit au sujet des besoins de chaque bassin en fonction de leur vocation dans l'armature territoriale.
- Les outils à mettre en place pour résoudre les dysfonctionnements de la TVB liés à l'urbanisation ont fait l'objet d'un rapport.

Le SCoT de l'agglomération bisontine - Le mode d'occupation des sols en 2017.



Concernant la problématique liée aux pratiques agricoles, un entretien avec la chambre d'agriculture a été organisé pour échanger sur les programmes qui pourraient être mis en place. Le rapport présentant les outils de préservation et de restauration de chaque point de dysfonctionnement a été complété par une cartographie des actions à mettre en œuvre.

- En collaboration avec la DREAL, une réflexion concernant l'impact du vieillissement de la population, le desserrement des ménages et le calcul des besoins en logements, a été engagée courant mars 2020. Les estimations des besoins en logements ont été affinées.
- L'étude des entrées de ville se poursuit. Les dernières fiches d'identité sont en cours de réalisation. Ces fiches présentent une analyse de l'état des lieux de chacune des entrées de ville retenues et aboutissent à des propositions de pistes d'actions ciblées pour améliorer leur fonctionnement.

Plusieurs groupes de travail réunissant des experts extérieurs ont été engagés concernant des problématiques particulières :

- Le groupe de travail qui traite de la ressource en eau a permis d'échanger avec les différents acteurs en charge de cette question. Un point d'avancement a été réalisé avec GBM concernant le Schéma Directeur de la Ressource en eau, et également avec le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO). La poursuite des échanges permettra de définir les impacts du développement du territoire par rapport à la ressource existante.

- Le groupe de travail sur la gestion des milieux humides a été engagé afin d'explorer une méthode appropriée pour les préserver. Dans ce cadre, les travaux engagés par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Franche-Comté permettent de produire une priorisation des milieux humides selon les objectifs visés. L'AUDAB analyse les cartographies rendues afin d'évaluer les objectifs à retenir dans le cadre du SCoT, avant d'engager une hiérarchisation de ces milieux.
- Le groupe de travail qui traite le sujet de la forêt de demain s'est réuni une première fois en 2020. Il a permis de convenir avec les différents acteurs de la nécessité de classer selon différents critères les espaces forestiers. La liste de ces critères a été établie. La compilation des données est en cours. Les cartographies à produire permettront d'identifier les espaces selon leurs différentes fonctions, pour échanger de nouveau avec le groupe.

Le PLUi de GBM au service de l'urbanisme réglementaire de la communauté urbaine

L'année 2020 a été l'occasion de mettre en place plusieurs groupes de travail techniques pour alimenter les travaux du PLUi de Grand Besançon Métropole à propos de différentes thématiques.

L'environnement

Une première rencontre associant le service « environnement et cadre de vie » de GBM, la Direction de la Biodiversité et des Espaces verts de Besançon, le syndicat mixte du SCoT, la mission PLUi et l'AUDAB, a permis de partager les données disponibles dans chaque service ou structure. L'objectif de ce groupe est de poursuivre la compilation des données (notamment SIG) à disposition et de travailler sur des thématiques spécifiques comme la Trame verte et bleue (TVB). Dans ce sens, la présentation des dysfonctionnements de la TVB liés à l'urbanisation a fait l'objet d'un temps d'échanges auprès de la mission PLUi.

Le patrimoine et la morphologie urbaine

Le recensement des éléments patrimoniaux des communes de Grand Besançon Métropole, réalisé en 2019, a permis de constituer une base de données SIG «AUDAB». Celle-ci sera fusionnée avec la base de données SIG

« GBM ». La constitution de fiches communales de recensement du patrimoine est en cours avec la mission PLUi et l'atelier cartographie du service urbanisme de GBM.

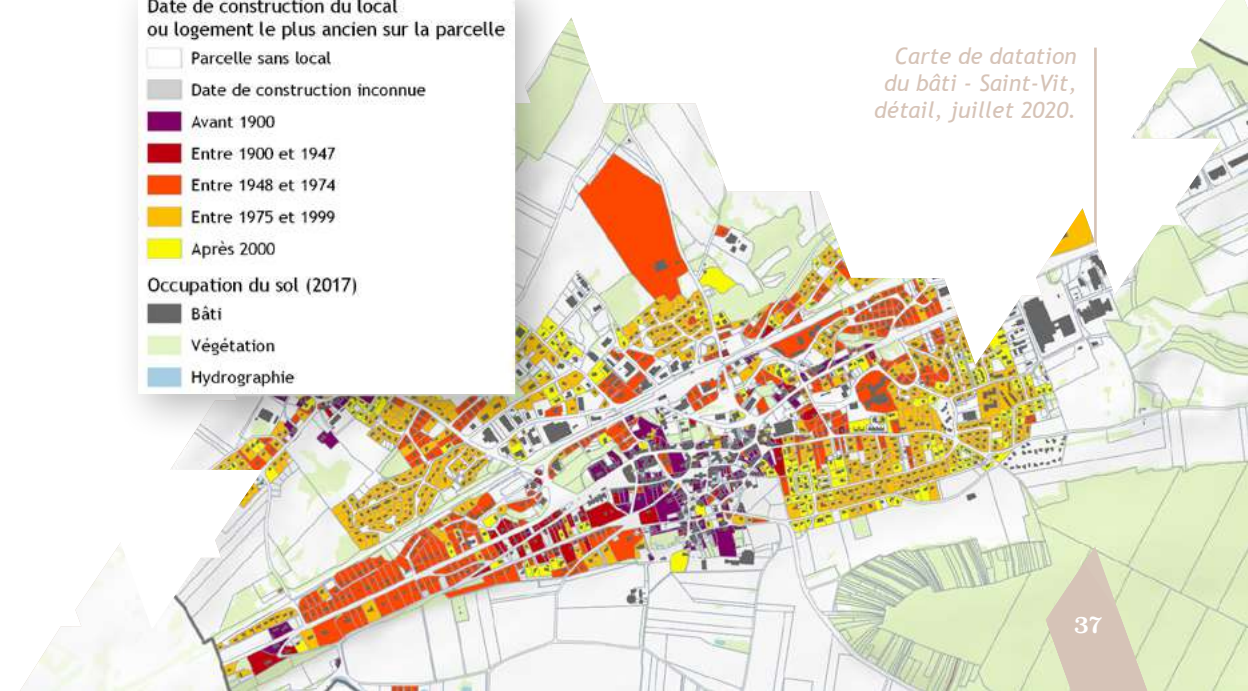
Concernant les formes urbaines des communes, une nomenclature des trames bâties à l'échelle de GBM a été définie et un travail complémentaire est mené concernant des cartes de datation du bâti à partir des données Majic (fichiers fonciers avec des informations concernant la date du plus ancien local sur une parcelle) pour visualiser le développement urbain de chacune des 68 communes de Grand Besançon Métropole. Ce travail permet une identification des trames bâties pour toutes les communes selon la même méthodologie. À terme, cette mission permettra de travailler à la délimitation du zonage.

Les équipements

En lien avec le travail de recensement des équipements (scolaires, sportifs, culturels et de santé) des communes de GBM, École-Valentin et Pirey ont sollicité l'agence pour mener une étude relative à l'aménagement d'un équipement sportif mutualisé entre ces deux communes à minima et plus largement à l'échelle du secteur Ouest et d'École-Valentin. Le focus demandé par les élus à propos des gymnases et des terrains de tennis nécessite d'être complété par des visites des sites en associant les associations sportives.



Vue sur Besançon et la vallée du Doubs depuis les hauteurs de Montfaucon.



Carte de datation du bâti - Saint-Vit, détail, juillet 2020.

Les travaux ont permis également d'appréhender dès 2020 le contenu et le format des futures pièces réglementaires du PLUi, listées ci-après.

Le zonage au regard des zones à urbaniser (AU)

Une analyse des zones AU a été menée conjointement par l'AUDAB et la mission PLUi afin de caractériser ces zones en fonction de leur usage (habitat, ZAE), leur localisation (extension/densification), leurs enjeux environnementaux et agro-économiques. Cet état des lieux permet d'avoir une visibilité du potentiel urbanisable identifié dans les PLU communaux.

Le règlement

L'AUDAB est associée aux temps d'échanges concernant la réécriture du règlement du PLU de Besançon, au regard de la nouvelle codification, afin de définir le contenu du futur règlement du PLUi. Dans ce sens, aux côtés de la mission PLUi, elle a étudié une vingtaine de règlements de PLU de GBM au vu d'une grille d'analyse permettant de comparer les différentes règles quantitatives (hauteur des constructions, recul par rapport aux voies publiques, nombre de places de stationnement, coefficient d'emprise au sol...). Une synthèse de cette analyse réalisée par la mission PLUi a permis d'en déterminer des premières conclusions.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) :

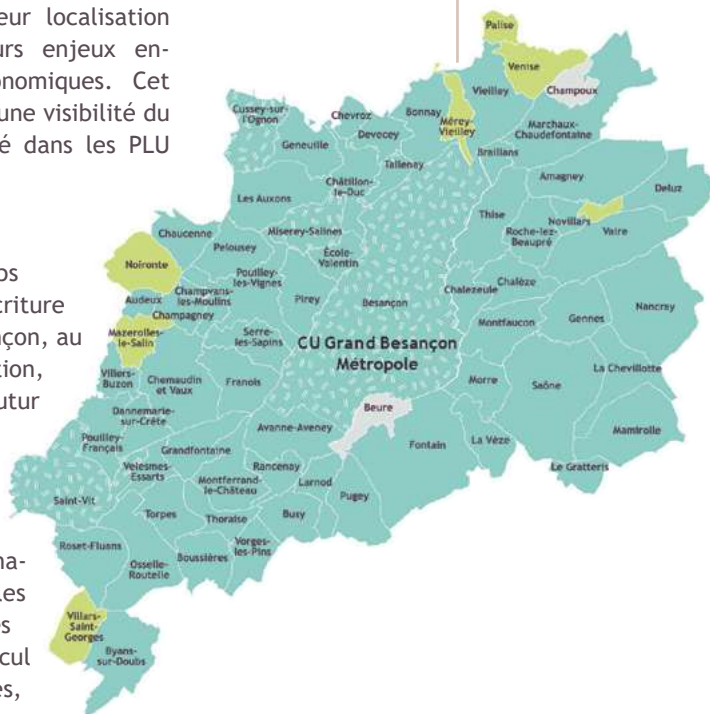
À partir d'une première analyse menée par l'agence des OAP de dix PLU sélectionnés à l'échelle de GBM, la mission PLUi a pu déterminer un premier canevas des futures OAP.

L'analyse des OAP « thématiques » (commerce, TVB, paysage/patrimoine, santé, risques...) extraites de PLUi dernièrement approuvés au niveau national a permis de définir l'opportunité d'OAP « thématiques » au regard des enjeux du territoire de GBM.

L'objectif, à terme, est de présenter ces différents éléments lors de trois séries de comités de secteur en 2021.

Documents d'urbanisme locaux - État des procédures en juillet 2020.

- PLU
- CC
- RNU
- PLU en cours

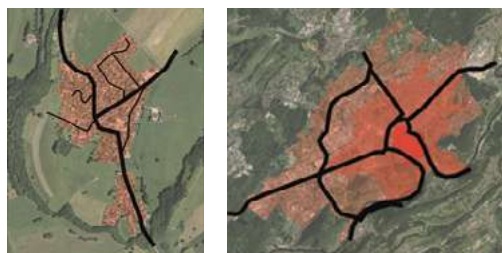


Les formes de développement urbain.



Linéaire

Carrefour



Groupé

Hémicyclique



Vue d'ensemble 3D de la proposition d'aménagement d'un nouveau lotissement durable aux Plains-et-Grands-Essarts.

La poursuite de l'élaboration du SCoT du Pays Horloger

L'élaboration du SCoT s'est poursuivie en 2020. Cette année a été l'occasion d'un travail technique important réalisé concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). L'AUDAB a ainsi accompagné les élus lors de comités de pilotage et syndicaux. En début d'année, ces derniers ont été consacrés à la définition des modalités de production des logements nécessaires pour répondre aux objectifs d'accueil de population. À la suite des élections municipales, deux comités de pilotage se sont réunis. Il a notamment été question de revenir sur les enjeux généraux du SCoT, de lancer l'élaboration du document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) et de partager les grands objectifs du PADD en cours d'élaboration.

La programmation de la suite de la démarche globale avec le nouveau comité syndical a également mobilisé l'AUDAB auprès du PETR au cours de cette année charnière mais si particulière. À ce stade du processus d'élaboration, les élus doivent encore se positionner quant à l'ambition qu'ils souhaitent porter en matière de densification des espaces bâtis, existants et à venir, ainsi que sur les formes urbaines de demain. Dans ce cadre, un travail de sensibilisation aux formes urbaines qualitatives,

denses mais attractives, a débuté cet été et se poursuivra en 2021. Trois sites ont été choisis pour faire l'objet de propositions d'aménagement : Les Plains-et-Grands-Essarts, Montlebon et Maïche. Les deux premiers ont été étudiés en 2020 et Maïche le sera en 2021. Ces travaux seront valorisés lors de réunions avec les élus en 2021, à l'issue desquelles ces derniers devront définir des objectifs en matière de limitation de l'artificialisation des sols, de densité et de qualité de vie à inscrire au PADD. De plus, afin d'appuyer les réflexions menées concernant la consommation sobre de l'espace, l'AUDAB a procédé à l'actualisation du Mode d'Occupation des Sols (MOS) à l'échelle du SCoT. Dorénavant, il est possible de connaître l'évolution des surfaces artificialisées, naturelles, forestières et agricoles des périodes 2001-2013 et 2013-2017.

L'AUDAB accompagne par ailleurs le PETR dans le suivi de l'élaboration du DAAC confié à un cabinet d'études. L'agence épaulé également son partenaire dans la mise en œuvre de l'accompagnement dont il bénéficie dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « planification urbaine au service de la stratégie bas carbone » proposé par l'ADEME et le Cerema.

Le SCoT de l'agglomération bisontine



SCoT de l'agglomération bisontine

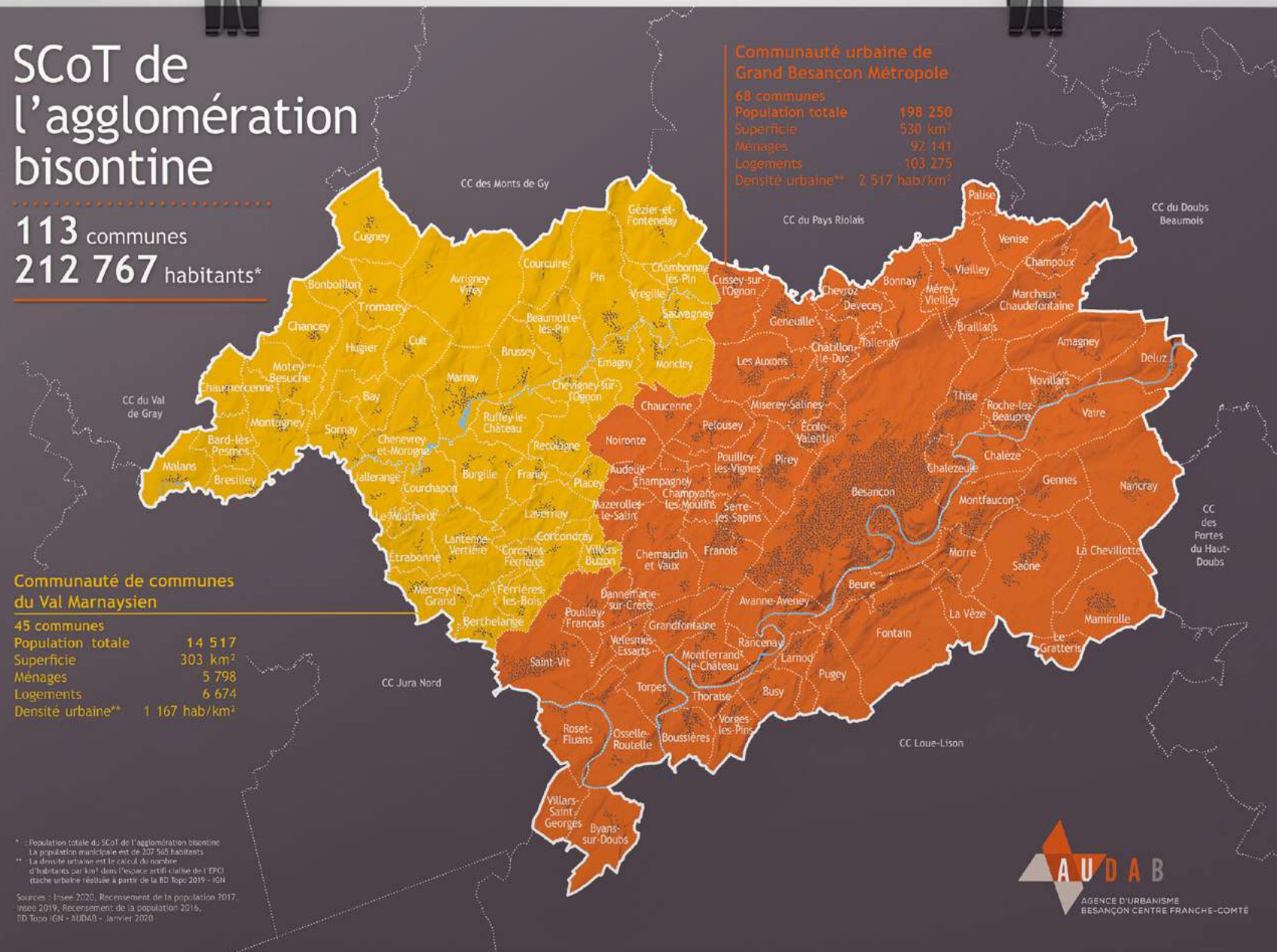
113 communes
212 767 habitants*

Communauté de communes du Val Marnaysien

45 communes
Population totale 14 517
Superficie 303 km²
Ménages 5 798
Logements 6 674
Densité urbaine** 1 167 hab/km²

Communauté urbaine de Grand Besançon Métropole

68 communes
Population totale 198 250
Superficie 530 km²
Ménages 92 141
Logements 103 275
Densité urbaine** 2 517 hab/km²



* Population totale du SCoT de l'agglomération bisontine
La population municipale est de 207 548 habitants.
** La densité urbaine est le ratio du nombre
d'habitants par km² dans l'espace artificialisé de l'EPIC
(tache urbaine réalisée à partir de la BD Topo 2019 - IGN)
Sources : Insee 2020, Recensement de la population 2017,
Insee 2019, Recensement de la population 2015,
BD Topo IGN - AUDAB - Janvier 2020



Poster du SCoT de
l'agglomération
bisontine, cartogra-
phie et chiffres clés,
mai 2020.

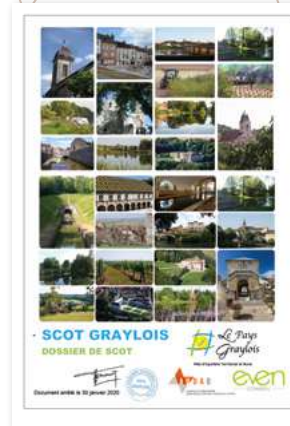
La mission d'assistance et de conseil au SCoT du PETR du Pays Graylois

Le SCoT Graylois a été arrêté le 30 janvier 2020. L'AUDAB a participé à la finalisation du dossier notamment par son intervention relative à la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) mais également sur la relecture globale du dossier (rapport de présentation, PADD, DOO, annexes...).

Ensuite, lors du second semestre, l'AUDAB a travaillé aux côtés de la chargée de mission SCoT du PETR sur l'analyse des avis rendus par les personnes publiques associées (PPA), donnant lieu à plusieurs temps d'échanges :

- un premier avec les élus du territoire concernant certains arbitrages au regard des demandes de compléments et de modifications demandées par les PPA,
- un second avec l'État (DDT et DREAL) et la Région au sujet des questions spécifiques de lutte contre l'étalement urbain et de réduction de la consommation foncière dans un cadre fixé par le SRADDET, engageant les territoires à tendre vers le Zéro Artificialisation Nette.

L'étape suivante est la mise en place d'un point de vue administratif de l'enquête publique, phase durant laquelle l'AUDAB apporte ses conseils méthodologiques.



Dossier du SCoT Graylois arrêté, janvier 2020.

La mission d'assistance et de conseil au SCoT du PETR du Pays Lédonien

La mission de l'AUDAB a porté essentiellement sur l'analyse des avis rendus par les personnes publiques associées (PPA) relatif au dossier de SCoT arrêté. L'analyse menée, à partir d'une grille, a permis d'identifier les remarques qui nécessitent des modifications à apporter aux documents en vue de l'approbation du SCoT du Pays Lédonien. Un temps d'échanges avec les nouveaux élus du Pays Lédonien a permis de faire le point concernant les différents arbitrages politiques au regard de certaines remarques des PPA (objectifs démographiques, réduction de la vacance, répartition des besoins en logements...).

Par ailleurs, l'AUDAB a apporté des modifications au diagnostic, à l'état initial de l'environnement et à la hiérarchie des normes.

Village de Baume-les-Messieurs.

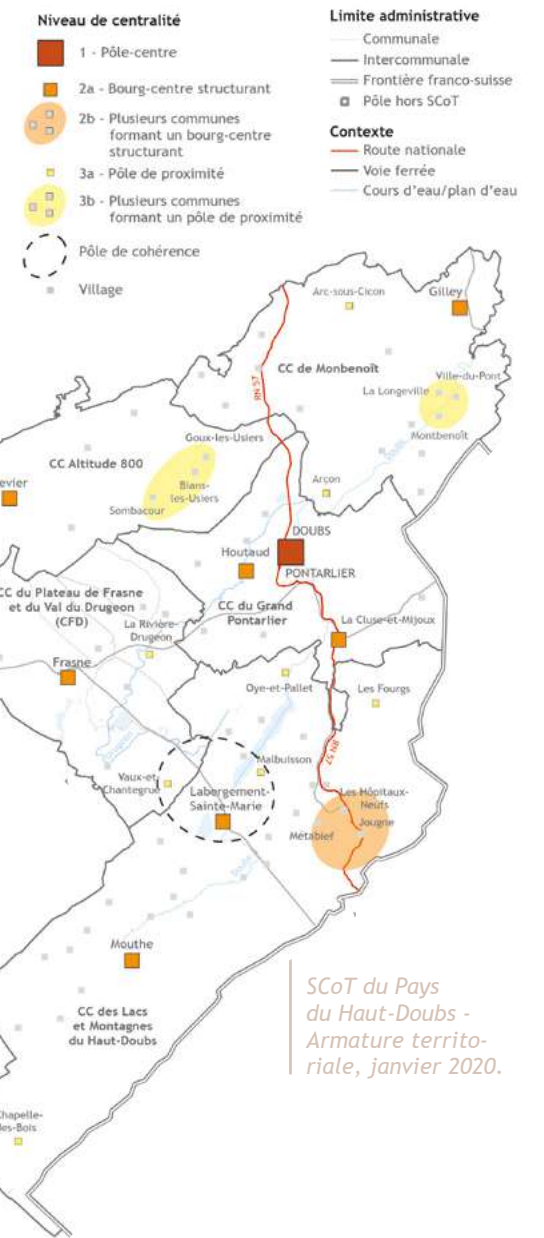
La mission d'assistance et de conseil au Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs

Les travaux menés au premier trimestre ont porté essentiellement sur le PADD, qui a fait l'objet d'une présentation lors du comité syndical du 20 février 2020. Préalablement à cette séance, plusieurs commissions se sont réunies avec les élus en janvier, notamment concernant l'armature territoriale et les objectifs démographiques et de logements.

En vue du renouvellement des élus du syndicat mixte, l'AUDAB a réalisé une dernière relecture des fiches de synthèse du diagnostic et du PADD. Ainsi, des modifications ont été apportées autant dans leur contenu rédactionnel que leur représentation graphique et cartographique. À ce titre, l'agence a suivi le travail effectué par une stagiaire au sein du service SIG de la collectivité concernant la mise à jour des cartographies des fiches de synthèse.

En lien avec le PADD, plusieurs documents ont été élaborés conjointement avec le Pays pour justifier les besoins en logements et les capacités de ressource en eau. Ces différents documents ont été présentés à la DDT 25 et ont fait l'objet d'un certain nombre d'échanges notamment concernant les objectifs démographiques et les besoins en logements. L'étape suivante consiste à mettre en place différentes commissions de travail avec les nouveaux élus du Pays pour leur présenter les conclusions du comité syndical de février 2020 concernant le PADD et d'engager les travaux plus spécifiques relatifs au DOO. L'AUDAB intervient également aux côtés du bureau d'études qui élabore l'évaluation environnementale et l'étude spécifique de la Trame verte et bleue. Par ailleurs, le travail de recherche d'expériences concernant la thématique commerce, dans le cadre de plusieurs SCoT transfrontaliers, a fait l'objet d'un tableau de synthèse livré en ce début d'année.

SCoT du Pays du Haut-Doubs - Fiche 08 : Valoriser le patrimoine bâti, mai 2020.



SCoT du Pays du Haut-Doubs - Armature territoriale, janvier 2020.



La mission d'assistance et de conseil à la communauté de communes Loue Lison

L'AUDAB est intervenue, aux côtés de la communauté de communes Loue Lison et dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SCoT, en début d'année, pour la préparation des deux ateliers thématiques du 30 janvier (mobilité/armature et paysage) et du comité de pilotage du 24 février. Puis, la période de confinement a été dédiée à la relecture des diagnostics socio-démographiques, économiques, paysagers et environnementaux transmis par les bureaux d'études missionnés pour l'élaboration du SCoT. Plusieurs temps d'échanges ont été organisés, avec le référent technique SCoT de la CC Loue Lison et les chefs de projet au sein des bureaux d'études, pour partager les différentes remarques. Une nouvelle version des diagnostics, finalisée à l'automne, a fait l'objet d'une relecture plus succincte de la part de l'AUDAB et a donné lieu à trois ateliers thématiques, préparés par les bureaux d'études, pour présenter auprès des nouveaux élus du territoire les conclusions de ces diagnostics et de partager les enjeux du territoire en vue des futurs travaux menés sur le PADD.

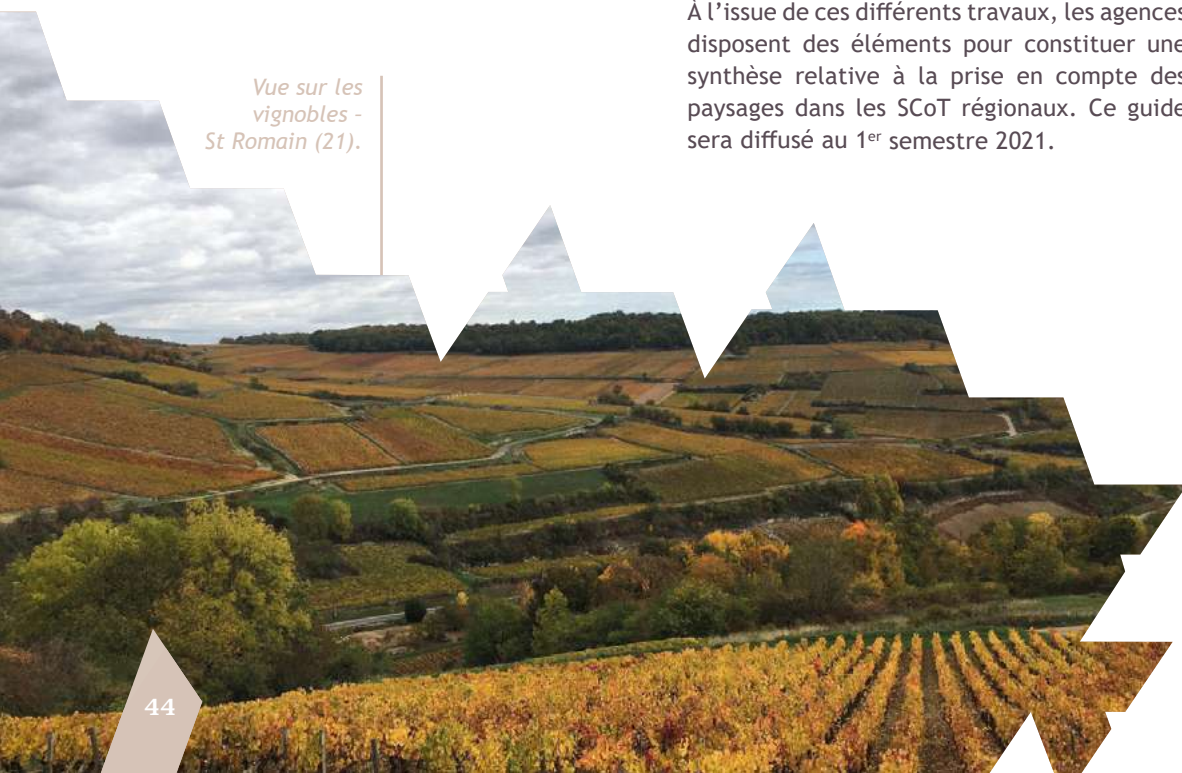


Périmètre de la communauté de communes Loue Lison.

Les schémas de cohérence territoriaux et les paysages, à l'échelle régionale

Aux côtés des trois autres agences d'urbanisme de la région, l'AUDAB est intervenue dans le cadre de la mission confiée par la DREAL concernant la thématique des paysages dans les SCoT. Les premiers travaux ont porté sur l'analyse des dix SCoT approuvés à compter de 2016 et des entretiens téléphoniques avec les techniciens et quelques fois les élus des dix SCoT analysés. Cette première phase a fait l'objet de trois comités techniques, avec la DREAL et les DDT de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et de réunions préalables avec les trois autres agences. La seconde phase a porté sur l'analyse de cinq SCoT complémentaires au regard de leur spécificité paysagère (ex : UNESCO, implantation d'énergies renouvelables (ENR)...) donnant lieu également à un comité technique. À l'issue de ces différents travaux, les agences disposent des éléments pour constituer une synthèse relative à la prise en compte des paysages dans les SCoT régionaux. Ce guide sera diffusé au 1^{er} semestre 2021.

Vue sur les vignobles - St Romain (21).



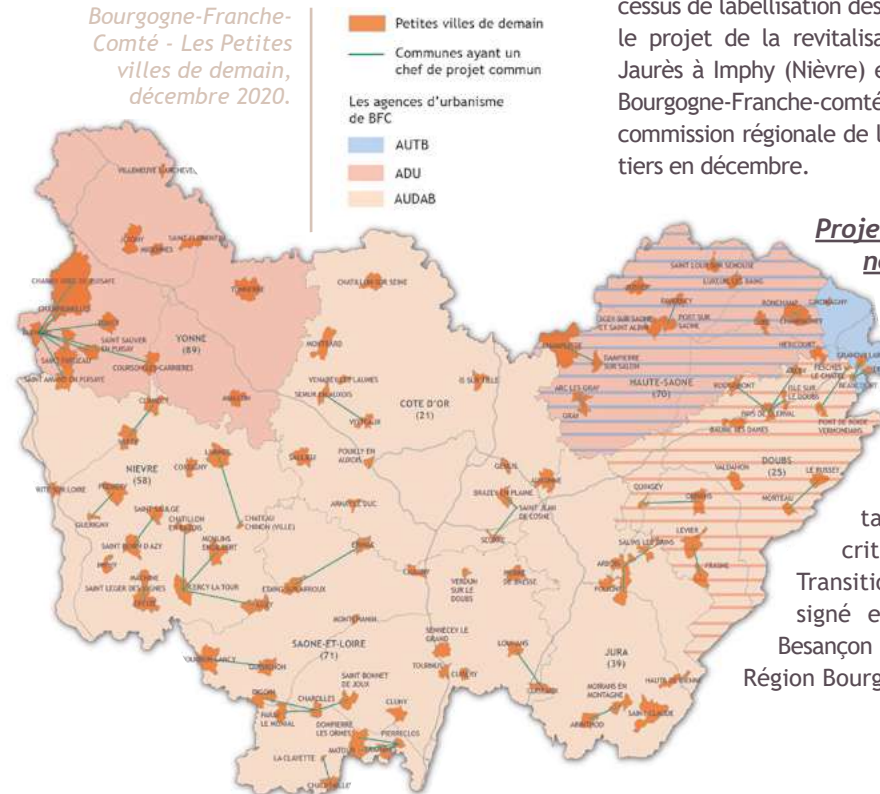
L'urbanisme de projet



L'appui au dispositif national « Petites villes de demain »

Le gouvernement a lancé officiellement, début octobre, le programme national Petites villes de demain avec l'objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation. Dans ce cadre, l'AUDAB a consacré du temps en 2020 à la préfiguration de la contribution des agences d'urbanisme à ce programme national. Dans un second temps, l'AUDAB a coordonné les échanges avec les autres agences de la Région Bourgogne-Franche-Comté et avec la DREAL. Ce travail s'est concrétisé par la signature d'avenants aux conventions État-agence d'urbanisme précisant les modalités de travail de chaque agence d'urbanisme auprès des services de l'État et des communes retenues dans le programme en 2021.

Bourgogne-Franche-Comté - Les Petites villes de demain, décembre 2020.



Les projets d'aménagement et de développement en milieu urbain dense, et l'expertise et la labellisation d'écoquartiers

Requalification des Boulevards de Besançon

L'AUDAB a réalisé entre 2017 et 2018 un diagnostic complet des boulevards de Besançon avec l'objectif d'envisager la requalification urbaine de cet axe structurant. À la suite de ces études, en 2020, l'agence a organisé et préparé la prochaine étape de la démarche. Celle-ci, définie conjointement avec la Direction de l'urbanisme de GBM, consistera en la réalisation d'ateliers interservices GBM avec l'objectif d'établir un livrable présentant des orientations partagées. Ces ateliers auront lieu en 2021.

Expertise écoquartiers

Comme tous les ans, l'AUDAB suit de près le processus de labellisation des écoquartiers. En 2020, le projet de la revitalisation du quartier Jean Jaurès à Imphy (Nièvre) est le seul de la région Bourgogne-Franche-comté. Il a été étudié à la commission régionale de labellisation d'écoquartiers en décembre.

Projet de Pôle environnemental sur le site de la Place Leclerc à Besançon

En 2020, l'agence a repris les études en convergence avec le projet de Pôle environnemental. Ce dernier est inscrit dans le Contrat de Transition Écologique (CTE) signé en 2019 entre Grand Besançon Métropole, l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ce Pôle environnemental, tel qu'envisagé actuellement, pourrait rassembler à terme notamment la Maison de l'environnement de BFC, l'AUDAB, Energy Cities et l'ARB BFC autour d'un projet commun permettant de renforcer les dynamiques environnementales du territoire. Cette réflexion est menée notamment avec la Direction de l'urbanisme de GBM. En parallèle, l'AUDAB explore également les autres possibilités d'implantation de locaux communs. L'AUDAB a finalisé une étude comparative des sites mutables de Besançon pour faire ressortir les sites les plus pertinents pour l'implantation de ce projet.

Vesoul Cœur de Ville

La mission menée en 2019 concernant la définition de la stratégie et du plan d'action pour la mise en œuvre du projet Action Cœur de Ville à Vesoul a été finalisée. L'AUDAB a fourni à la Communauté d'agglomération de Vesoul une estimation économique des études pré-opérationnelles.

Observatoire des loyers du centre-ville

À la suite de la mission de réalisation du diagnostic préalable à la mise en œuvre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre-ville élargi de Besançon, dans le cadre de l'Action Cœur de Ville, GBM a souhaité que l'AUDAB s'investisse dans une réflexion pour la mise en place d'un observatoire des loyers (habitat et commerces). GBM a décidé de ne pas donner suite aux premières investigations de l'AUDAB.

Les projets de communes et d'intercommunalités

ZAE Echenoz Sud

La communauté d'agglomération de Vesoul et la communauté de communes du Pays de Montbozon et de Chanois ont sollicité l'AUDAB pour l'aménagement de leurs zones d'activités, situées dans les deux intercommunalités. L'agence a présenté les caractéristiques d'un projet d'aménagement de ces zones et d'un règlement communs en vue d'une traduction dans les documents d'urbanisme locaux. Les conclusions ont été présentées aux représentants de la communauté d'agglomération de Vesoul, de la communauté de communes du Pays de Montbozon et de Chanois et d'autres structures (DREAL Bourgogne-Franche-Comté, le Département de la Haute Saône, SEDIA) lors d'un comité technique qui s'est tenu mi-avril et lors de deux comités de pilotage organisés en octobre. Le rapport final a été complété avec les remarques issues de ces instances et remis aux partenaires.

Pirey - Proposition d'aménagement, novembre 2020.



Mamirolle : étude d'opportunité pour l'implantation d'un programme d'habitat intergénérationnel rue des Oiseaux et état des lieux du foncier pour la mise en place d'une stratégie foncière

La commune de Mamirolle est confrontée à un déséquilibre interne des commerces et services mais aussi vers l'extérieur (Saône, Valdahon...) et a pour intention de conforter son centre, notamment en matière de commerces et services de proximité. L'ambition de développement communal porte sur le renouvellement urbain (valorisation des dents creuses, préemption pour acquisition de terrains privés) et l'extension limitée. La commune a sollicité l'AUDAB pour deux sujets : la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'implantation d'un programme d'habitat intergénérationnel proche du centre-bourg, et l'élaboration d'un état des lieux du foncier, en vue de mettre en place une stratégie foncière à l'échelle communale. Concernant l'étude d'opportunité, un rendu a été fait en commune et quelques compléments ont été apportés à la suite de cette rencontre. Quant à l'état des lieux du foncier, une séance de restitution est envisagée au premier trimestre 2021.

Pirey : implantation d'un programme d'habitat intergénérationnel

La commune de Pirey a pour ambition de développer divers projets d'aménagement dont un programme d'habitat intergénérationnel. Celui-ci a fait l'objet d'un permis de construire en 2014 qui n'a, à l'époque, pas abouti au lancement d'une opération. La commune a relancé cette année le maître d'œuvre pour une nouvelle proposition et a sollicité l'AUDAB pour l'accompagner dans l'élaboration de ce projet. Une première rencontre, en fin d'année 2020, a permis d'engager des discussions au regard des propositions faites par le maître d'œuvre et les premières esquisses engagées parallèlement par l'agence. L'AUDAB suivra l'avancement du projet en 2021.

Pelousey : réaménagement de la cour d'école

La commune de Pelousey envisage de réaménager les différents espaces composant la cour de l'école élémentaire, allant notamment vers plus de végétalisation, d'ombrage, et d'inclusion de tous les types d'utilisateurs. C'est dans ce cadre qu'elle a sollicité l'AUDAB pour l'accompagner dans sa réflexion. Une première réunion en commune a permis d'échanger autour du diagnostic du site et des orientations d'aménagement proposées par l'AUDAB. Début 2021, l'agence animera des ateliers de travail avec les usagers du site, pour enrichir la proposition de réaménagement.

Emplacement de l'ancien jardin botanique, place Leclerc, Besançon.



La contribution à un urbanisme du bien-être et de la santé

En 2020, l'AUDAB a travaillé la question de la santé et du bien-être dans l'urbanisme. L'agence a mené plusieurs comités techniques avec les directions des Sports, d'Hygiène et Santé, de la Biodiversité et des espaces verts de la ville de Besançon concernant son étude des pratiques sportives locales et des usages des espaces verts. Les résultats de ces travaux, menés à travers des enquêtes (de terrain ou en ligne) auprès des habitants, ont été présentés aux partenaires concernés afin de mettre en avant les grandes tendances dans le territoire de Besançon ou de Grand Besançon Métropole.

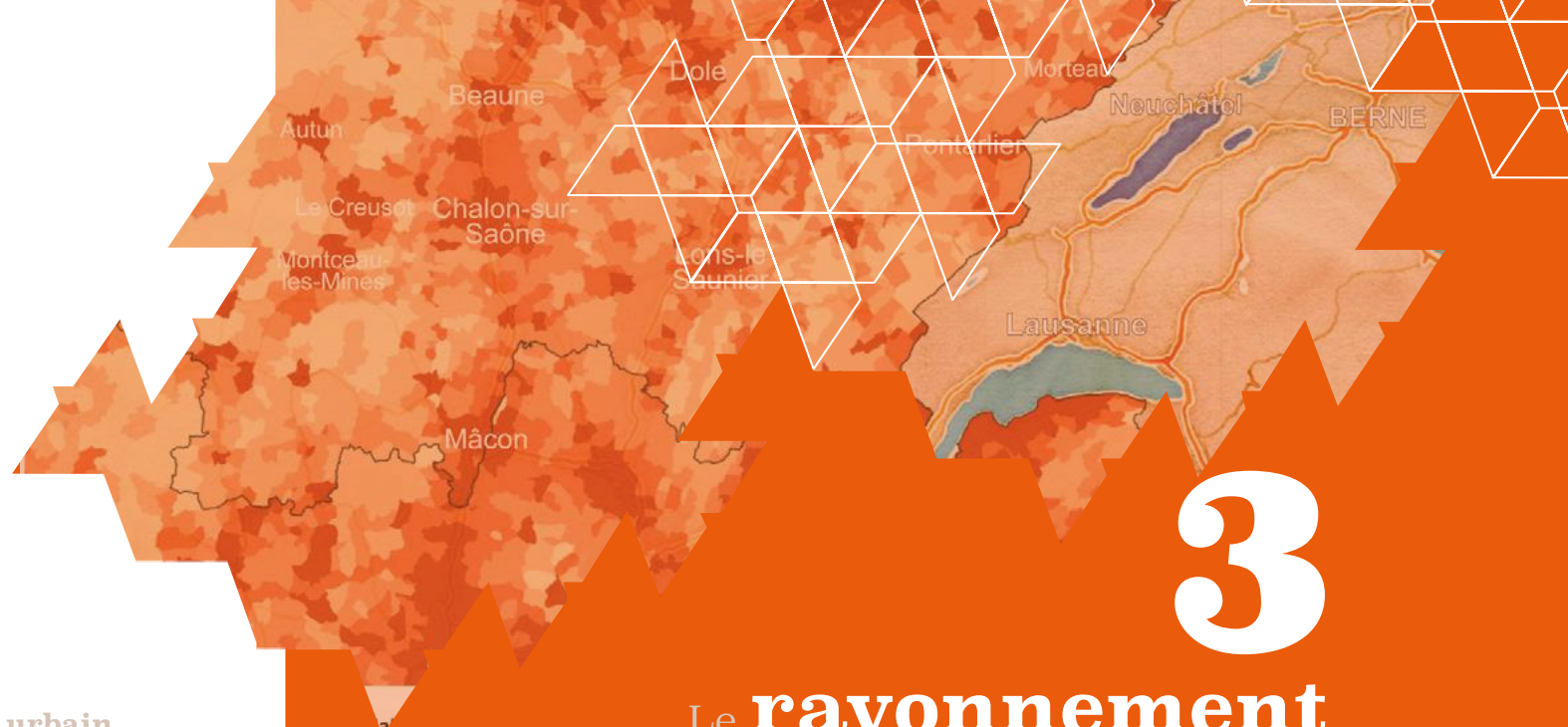
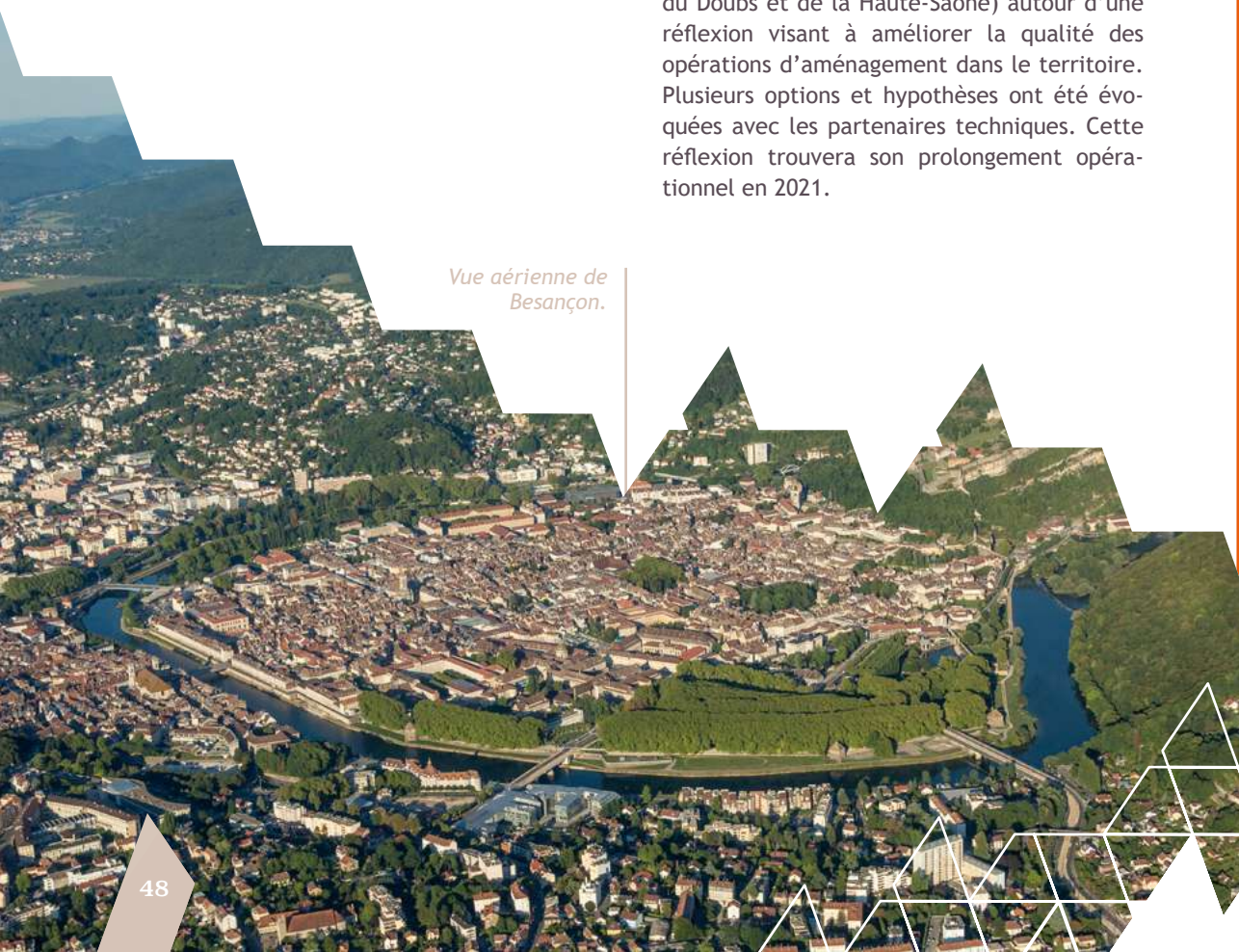


Flyer réalisé pour l'enquête concernant les pratiques sportives dans Grand Besançon Métropole, juin 2020.

Le conseil au projet urbain en termes d'habitat et de logement, de formes urbaines et d'architecture de l'après-demain, de qualité urbaine

Les travaux relatifs à la révision du SCoT de l'agglomération bisontine ont mis en lumière les difficultés rencontrées par les élus quant à l'aménagement de leurs zones 1 et 2 AU. Face à ce constat, l'AUDAB s'est proposée d'explorer les possibilités d'agir pour améliorer la situation existante. La démarche mise en œuvre a rassemblé les partenaires concernés à l'échelle du SCoT de l'agglomération bisontine (SMSCoT, GBM, CC du Val Marnaysien, DDT du Doubs et de la Haute-Saône) autour d'une réflexion visant à améliorer la qualité des opérations d'aménagement dans le territoire. Plusieurs options et hypothèses ont été évoquées avec les partenaires techniques. Cette réflexion trouvera son prolongement opérationnel en 2021.

Vue aérienne de Besançon.



3

Le **rayonnement**,
la **dynamique**
des **réseaux**,
la **participation**
aux **grands débats**



p.50
Les grands territoires
et les espaces de solidarité

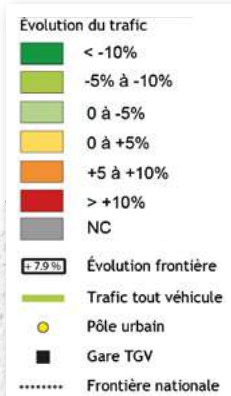
p.52
Les grands événements
et les rencontres de proximité

Les grands territoires et les espaces de solidarité

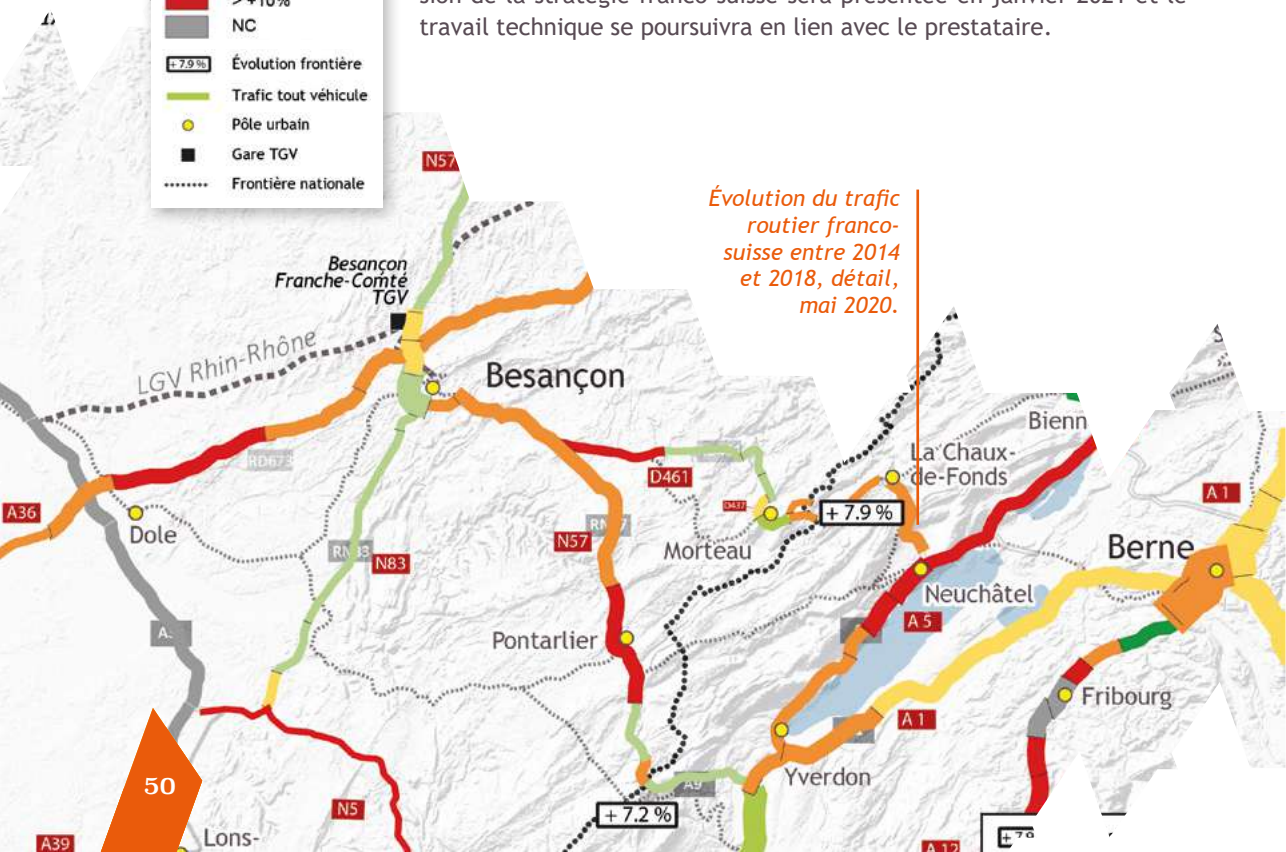
L'appui au pôle métropolitain Centre Franche-Comté et son espace d'influence et de solidarité

L'état d'avancement de la stratégie 2014-2020 du pôle métropolitain Centre-Franche-Comté (PMCF) et les pistes pour l'élaboration de la stratégie 2020-2027 ont été présentés au Conseil Métropolitain en tout début d'année 2020. Un document communiquant de synthèse a été élaboré à la suite de ces travaux et validé au comité des DGS du mois de février. L'étude des mobilités franco-suisse (diagnostic et enjeux) a été réalisée et transmise au niveau technique avant l'été.

L'installation progressive du nouveau conseil métropolitain a retardé la démarche d'appropriation de cette étude et de l'actualisation de la stratégie générale du PMCF. Un travail de coconstruction avec le bureau d'études en charge de la dimension « coopérations économiques » a débuté en fin d'année et des entretiens avec les Président(e)s et leur DGS ont été conduits au cours du dernier trimestre. Une première version de la stratégie franco-suisse sera présentée en janvier 2021 et le travail technique se poursuivra en lien avec le prestataire.



Évolution du trafic routier franco-suisse entre 2014 et 2018, détail, mai 2020.



Le système territorial régional Bourgogne-Franche-Comté (BFC) et ses franges : études des centralités régionales et de la Dorsale Rhin-Rhône

Étude des centralités régionales

L'analyse fonctionnelle des 108 centralités régionales a été livrée début mars à la Région. Cette étude a permis de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les centralités régionales et d'apporter des éléments d'objectivation, permettant d'ajuster l'action régionale en fonction des particularités de chaque territoire et des priorités d'actions qu'ils se donnent. Elle est venue compléter et préciser les études antérieures des agences d'urbanisme menées à l'échelle des bassins de vie, en se focalisant sur les centralités et les liens avec leurs périmètres d'influence et d'interdépendance. Deux documents majeurs ont été produits : l'étude ainsi qu'un atlas détaillé de chaque centralité.

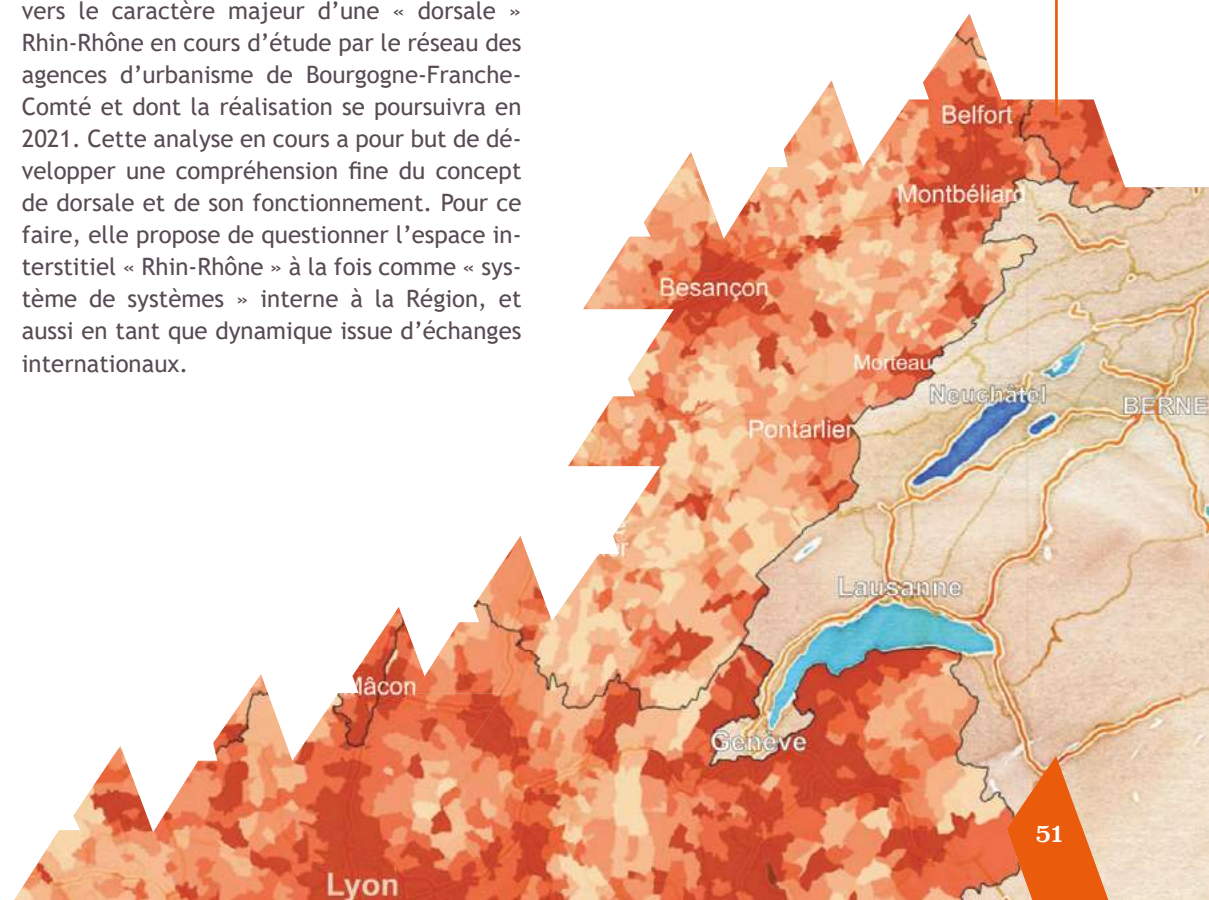
Étude de la dorsale Rhin-Rhône

Les précédentes études fortement tournées vers le décryptage fonctionnel de la région Bourgogne-Franche-Comté ont dégagé les fondamentaux du territoire : l'identité maillée des bassins de vie et la différenciation de leurs trajectoires, les systèmes de liens, les articulations internes et les prolongements externes, la diversité qualitative des centralités. Tout ce corpus, étayé par d'autres travaux, converge vers le caractère majeur d'une « dorsale » Rhin-Rhône en cours d'étude par le réseau des agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté et dont la réalisation se poursuivra en 2021. Cette analyse en cours a pour but de développer une compréhension fine du concept de dorsale et de son fonctionnement. Pour ce faire, elle propose de questionner l'espace interstitiel « Rhin-Rhône » à la fois comme « système de systèmes » interne à la Région, et aussi en tant que dynamique issue d'échanges internationaux.



Bourgogne-Franche-Comté - Les centralités régionales, février 2020.

Espace Rhin-Rhône - Densité démographique, détail.



Les grands événements et les rencontres de proximité

L'appui de l'AUDAB au SSMCoT de l'agglomération bisontine pour accueillir les Rencontres Nationales des SCoT (RNS)

À l'image du colloque FNAU pour les agences d'urbanisme et leurs partenaires, les rencontres nationales des SCoT sont des moments privilégiés pour le réseau des SCoT. Tour à tour moments de débats au sujet de l'avenir de la planification, temps d'échanges et de retours d'expériences et moments de convivialité, ces rencontres permettent également au territoire d'accueil de présenter ses richesses locales (naturelles, économiques, touristiques...). La mission de préparation des RNS à Besançon a fortement mobilisé l'AUDAB les quatre premiers mois de l'année : détermination du programme prévisionnel avec la fédération des SCoT, validation de l'animateur, recherches de prestataires locaux pour les repas, manifestations diverses et l'organisation générale... Cependant, un conseil d'administration de la fédération des SCoT

a acté rapidement dans l'année de l'annulation des RNS en novembre 2020 et a confié l'organisation des RNS 2021 à Saint Malo puis celles de 2022 à Besançon.



Affiche réalisée pour la communication de l'événement Rencontres Nationales des SCoT à Besançon, 2020.

La conférence de l'aire urbaine de Besançon

La première rencontre des intercommunalités de l'aire urbaine de Besançon a été organisée le 13 février 2020. Elle a permis de réunir les intercommunalités voisines de GBM (CC Loue Lison, CC des Portes du Haut-Doubs, CC du Pays Riolois, CC Jura Nord, CC du Doubs Baumoïis, CC des 2 vallées vertes, CC du Pays de Sancey-Belleherbe, Pays des 7 Rivières, Pays Doubs Central) pour aborder collectivement la question des bassins de mobilité, au regard des derniers échanges avec la Région BFC, dans le cadre de la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités. L'AUDAB est intervenue pour l'animation de la séance (diaporama, cartographies) et la restitution des échanges (compte-rendu).

Une seconde séance s'est déroulée le 22 avril 2020. Plusieurs cartographies préparées par l'AUDAB ont permis de mettre en parallèle les périmètres des bassins de mobilité proposés par la Région BFC avec les périmètres des PETR, des aires urbaines, des SCoT et PLUi, des secteurs de rattachement des lycées publics... Les échanges se sont poursuivis, dans le cadre des réunions par bassin de mobilité mises en place par la Région Bourgogne-Franche-Comté, à l'automne.

La Direction nationale du club FNAU "culture et patrimoine"

L'AUDAB a participé, en janvier 2020, à une journée interclubs FNAU, réunissant différents professionnels des agences d'urbanisme du réseau, spécialistes du patrimoine et de la planification, à l'Institut Paris Région. Cette réunion a été co-organisée avec le club culture et patrimoine dirigé par l'AUDAB et ses deux animateurs des agences d'urbanisme de Bordeaux et de Marseille, et le club planification de la FNAU.

Cette rencontre avait pour problématique de départ : le patrimoine, un levier de projet pour l'urbanisme ? Ou comment aborder la question de l'aménagement du territoire à l'aune du patrimoine. Après un rappel législatif et juridique concernant les outils dédiés à la sauvegarde du



patrimoine, différents exemples concrets d'outils de gestion et de découverte du patrimoine ont été présentés :

- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) « patrimonial » de la Métropole de Bordeaux et sa démarche « Ville de pierre » avec un recensement exhaustif du patrimoine architectural mené sur plusieurs années ;
- le Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur du patrimoine (PSMV) de la Métropole de Metz ;
- le sentier métropolitain de Rennes Métropole offrant des rencontres privilégiées avec le patrimoine culturel et patrimonial.

Une occasion de se rencontrer, d'échanger et de profiter de retours d'expériences variés concernant ces problématiques complexes... pour une mise en œuvre locale facilitée dans nos territoires.

Les publications de l'AUDAB



État des lieux et enjeux territoriaux du développement des coopérations universitaires transfrontalières -Assemblée générale de la MOT, septembre 2020.

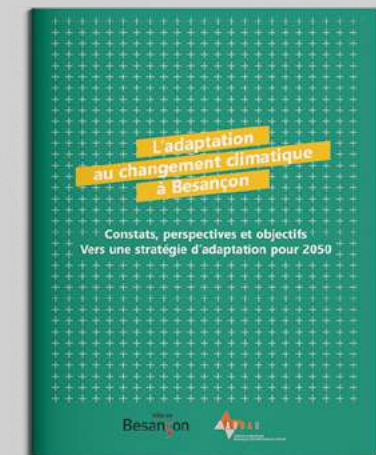
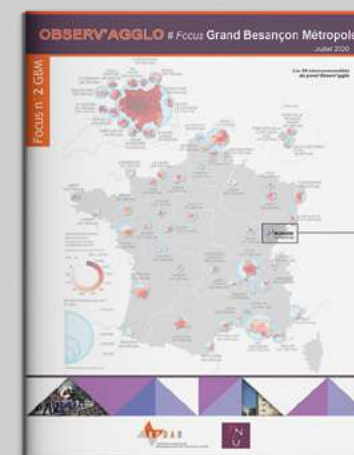
La coanimation du groupe de travail national « coopérations métropolitaines » de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

La Mission Opérationnelle Transfrontalière est une association créée en 1997 par le gouvernement français. Le rôle de la MOT est d'assister les porteurs de projets, de veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers et de mettre en réseau les acteurs et les expériences. Elle assure l'interface entre les différentes parties prenantes pour trouver les solutions transfrontalières aux bons niveaux.

En 2020, la MOT a initié la constitution des trois groupes de travail, au sein de son réseau, afin de consolider les relations entre les partenaires, favoriser l'acculturation de ses membres et co-construire des positions et projets. L'AUDAB et Grand Besançon Métropole sont coanimateurs du groupe de travail « coopérations métropolitaines » qui s'est réuni (en visioconférence) à deux reprises au cours de l'année. Le groupe a ainsi successivement débattu : des fonctions métropolitaines, de la place de l'urbain dans la future politique européenne 2021-2027 et des enjeux des coopérations universitaires.

La participation aux grands débats, aux échanges et aux consultations de la FNAU, des Ministères et de leurs organismes nationaux ou décentralisés, nationaux et européens

En plus de sa participation active à la 41^e rencontre FNAU, l'AUDAB se joint également à la FNAU pour un nouveau projet dédié à l'observation nationale des centralités et des centres-villes : un cycle d'observation qui a été initié au premier semestre 2020 et qui va se poursuivre courant 2021.



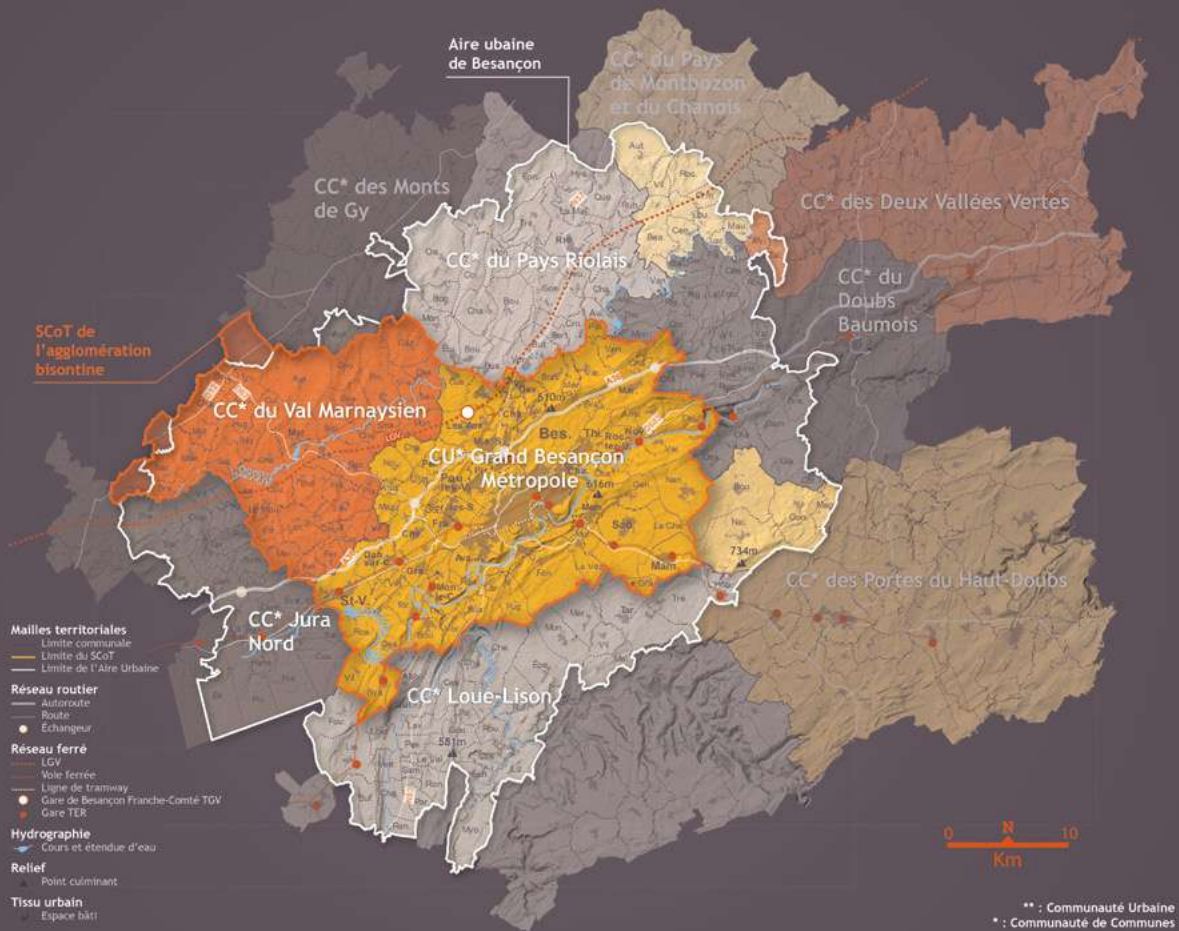
Quelques exemples de publications parues en 2020.

Retrouvez toutes les publications de l'agence sur notre site : www.audab.org

De l'aire urbaine à l'aire d'attraction

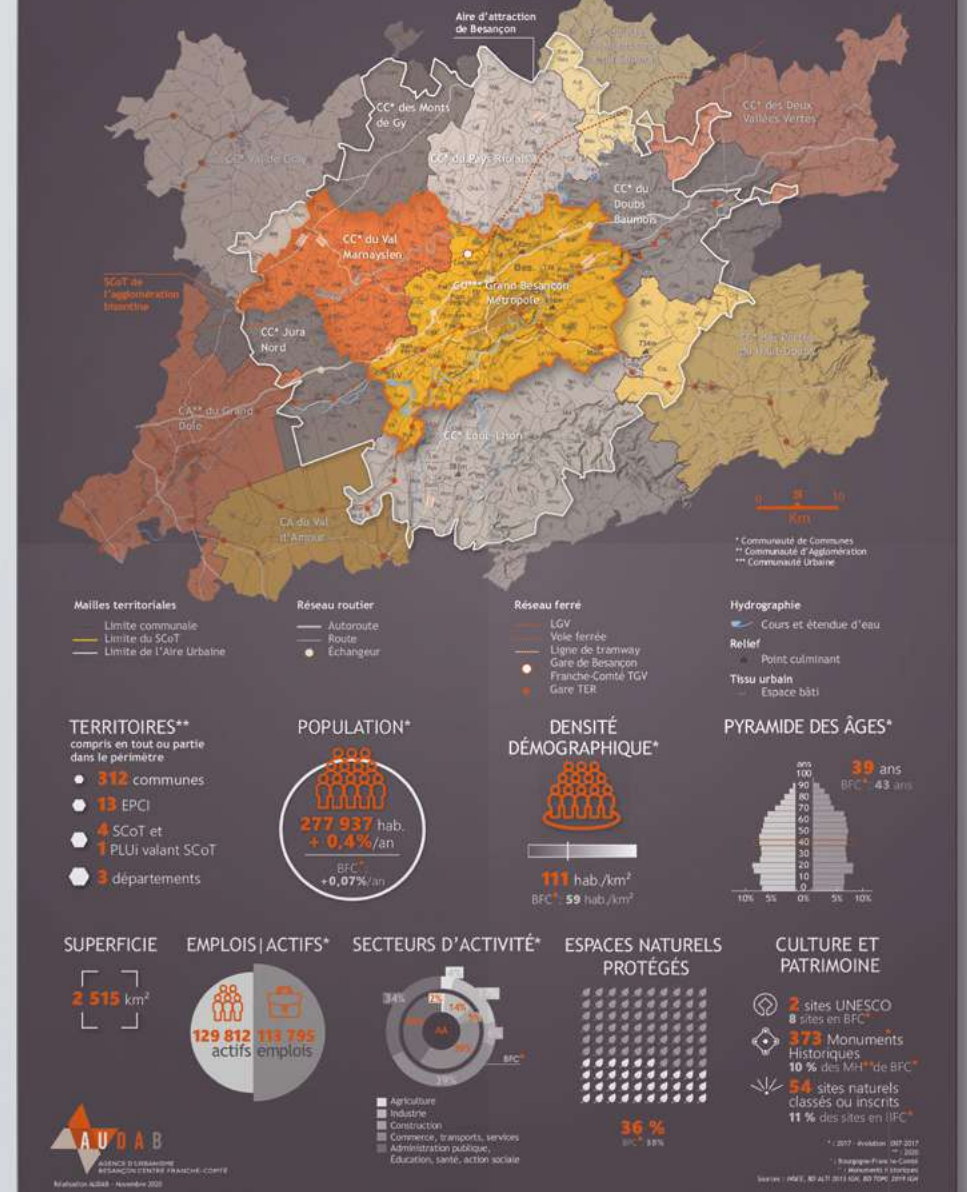


L'AIRE URBAINE de BESANÇON



Poster de l'aire urbaine de Besançon, cartographie diffusée dans le Pack de connaissance territoriale, mai 2020.

L'AIRE D'ATTRACTION de BESANÇON



Poster de l'aire d'attraction de Besançon, cartographie et chiffres clés, décembre 2020.

Et **maintenant**
2021 !



Couverture du programme partenarial
de travail 2021, document disponible
fin mars 2021 sur notre site : www.audab.org

Rédaction : AUDAB • Création graphique et mise en page : Dorianne
NORIEGA • Directeur de publication : Michel ROUGET • Impression :
imprimerie SCHRAAG • Édité à 250 exemplaires, février 2021.



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Hôtel Jouffroy
1, rue du Grand Charmont - 25000 BESANÇON
TRAMWAY & BUS : ARRÊT BATTANT

T. 03 81 21 33 00

www.audab.org